

cette Ville, qu'il régla suivant les Canons & qu'il édifica par ses vertus, dans le onzième siècle. Il Peclaira aussi par sa science. On trouve dans l'*Audarium* de la Bibliothèque des Pères un *Traité* de cet Evêque sur la vérité du Corps & du Sang de J. C. dans l'Eucharistie, & dans *Alatius* un *Traité* de la protection du Saint-Episcopat.

NICOLAS DE CUSA, (*Cusanus*) né en 1401, à Cusa, Village situé sur la Moselle, au Diocèse de Trêves, étoit fils d'un Pêcheur. Le Comte de Manderscheid, ayant pris à son service dès son enfance, lui trouva de singulières dispositions pour les Sciences, qu'il renvoya à Deventer, pour le faire étudier. *Nicolas de Cusa* y fut instruit par quelques Chanoines réguliers, dont la Maison étoit voisine de la Ville, & y fit des progrès considérables. Il fréquenta ensuite les plus célèbres Universités d'Allemagne & d'Italie, prit à Padoue le bonnet de Docteur en Droit Canon, à l'âge de 22 ans & se rendit habile, non-seulement dans le latin, le grec & l'hébreu, mais aussi dans la Philosophie, les Mathématiques, la Jurisprudence, l'Histoire & la Théologie. Il se passionna surtout pour la Scolastique & pour la Métaphysique ancienne, qui domine un peu trop dans ses ouvrages. Ce défaut les rend obscurs & abstrait, quoiqu'ils soient écrits d'ailleurs d'un style net & facile, sans affectation & sans vains ornemens. Il parut constant qu'il n'a fait profession dans aucun Ordre Religieux. Il devint Curé de S. Florentin, à Coblenz, puis Archevêque de Liège. Il affitta en cette qualité, en l'année 1451, au Concile de Bâle, dont il fut un des plus grands Défenseurs. *Eugène IV.*, instruit de son mérite, le fit attacha, & il renvoya en qualité de Légat à Constantinople, puis en Allemagne & en France. Après la mort de ce Pape, *Cusa* se retira dans son Archevêché de Liège. Mais *Nicolas V.*, archevêque des Gens de Lettres, le tira de la retraite pour l'honorer de la

Pourpée, en 1448, & lui donna l'Evêché de Brixen dans le Tirol; Siege où il le maintint, malgré les Chanoines & *Sigismond* même, Archevêque d'Austriche, qui avoit fait élire, d'une manière irrégulière, *Léonard Corfmer*, son Chancelier. Le Cardinal de *Cusa* assista l'ouverture du Jubilé, en 1450, & fut envoyé Légat à Latere, vers les Princes d'Allemagne, pour les porter à faire la paix entre eux, & à commencer leurs armes contre *Mahomet II.*, qui menaçoit la Chrétienté. Il fit publier en même temps en ce pays les Indulgences du Jubilé, & se comporta dans sa Légation avec tant de prudence, de vertu & de dévouement, qu'il mérita l'élection à la vénération des peuples. Rien n'étoit plus simple que son équipage. Il étoit monté sur une mule. Son Domeslique étoit très-peu nombreux. Sa Cour n'étoit pas composée de flatteurs, mais de gens de Lettres. Les Princes & les Prélats alloient au-devant de lui avec une foule de peuples. *Cusa* n'en étoit que plus modeste. Il refusa tous les présents qui lui furent offerts, & voulut que ceux de la suite l'accompagnassent de dévouement. L'Allemagne n'admira pas moins, lorsqu'il fut envoyé de nouveau en qualité de Légat par les Papes *Calixte II.* & *Pie II.* Ce dernier Pape fit ce qu'il put pour réconcilier *Cusa* avec l'Archevêque *Sigismond*, qui s'étoit brouillé de nouveau avec lui, à l'occasion d'un Monastère, où le Cardinal avoit voulu introduire la Réforme en retournant à Rome vers *Calixte III.* *Sigismond* fit les plus belles promesses; mais le Cardinal *Cusa* eut-il remis le pied dans son Diocèse, qu'il fut enlevé & mis en prison par ordre de l'Archevêque. Dès ce moment on cessa l'Office Divin dans presque tout son Diocèse. Le Pape excommunia *Sigismond*, & celui-ci relâcha enfin le Cardinal *Cusa*, à des conditions injustes & cruelles. Ce grand homme, rendu à son Diocèse, mourut quelque temps après à Todi, en 1464, à 53 ans. Toutes ses œuvres

sont imprimées à Bâle, en 1566, en 3 tom. in-fol. On trouve dans le premier vol. I. *Les Traités Théologiques* sur les Mystères. II. *Trois Livres de la noble Ignorance*, dont il fut l'ouvrage. III. Un Ecrit touchant la Filiation de Dieu. IV. *Des Dialogues* sur la Genèse & sur la Sagesse. Le second volume comprend I. *De savantes Exercitations*. II. La *Concordance Catholique*, en trois Livres. III. Plusieurs Traités de Controverses dont l'un intitulé, *L'Esprit en criant*, offre sous un titre bizarre des choses judiciaires; & l'autre intitulé, *Cogitations* sur les derniers temps, est une soterie extravagante. L'Auteur y met la débaite de *Justin* & la glorieuse Réurrection de l'Eglise avant l'an 1734. Le troisième volume renferme des ouvrages de *Machinements*, de *Géométrie* & d'*Astronomie*. Le Cardinal *Cusa* posséda de cette heureuse avidité de savoir qui fait tout embrasser, étoit un homme rare pour son siècle. Sa vie a été imprimée à Trêves, en 1770, en Latin, par le P. *Hartgen*, Jésuite.

NICOLAS DE LYRE, ainsi nommé du lieu de sa naissance, petite Ville de Normandie entre Sees & Evreux. Il étoit né Juif & avoit commencé d'étudier sous les Rabbins; mais la Grace ayant touché son cœur, il prit l'habit des Freres Mineurs, vers l'an 1272. Il vint à Paris, où il fut reçu Docteur, & expliqua longtemps l'Ecriture-Sainte dans le grand Couvent de son Ordre. Ses talents lui concilièrent l'estime de la Reine *Jeanne*, Comtesse de Bourgogne, femme du Roi *Philippe V.* dit le Long. Cette Princesse le nomma entre les Exécuteurs de son Testament l'an 1325. Il mourut à Paris en 1340, après avoir été Provincial de son Ordre. On a de lui, I. *Des Postilles*, ou petits Commentaires sur toute la Bible, dont la meilleure édition est celle de Lyon en 1596. II. *Une Dispute* contre les Juifs. III. Un *Traité* particulier contre un Rabbin, qui se servoit du Nouveau Testament pour sembler la Religion Chrétienne, &

d'autres Ouvrages pleins de subtilité. Cet Auteur possédoit très-bien la Langue Hébraïque.

NICOLAS DE CALABRE. Voyez MARTIN GONSALEVE.

NICOLAS DE PISE, Architecte & Sculpteur, florissant au milieu du XIII siècle. C'est lui qui construisit à Florence, l'Eglise & le Couvent des Freres Prêcheurs, après avoir fini un tombeau de marbre pour enlever le corps de saint *Domitius*, infortuné de cet Ordre; il a aussi été employé à Pise & dans plusieurs autres Villes célèbres d'Italie.

NICOLAS, (*Eymeric*) Dominicain, de Gironne, mort dans la Patrie en 1399, fut Inquisiteur Général sous le Pape Innocent VI, puis Chapelain de *Grégoire IX.* & Juge des Causes d'Hérésie. Son principal ouvrage est intitulé: *Le Directeur des Inquisiteurs*. Cet ouvrage & imprimé à Rome, à Barcelonne & à Venise, offre des maximes extraordinaires, développées dans des Commentaires qui ne le sont pas moins. Des trois parties qui composent ce Livre, la première est consacrée à établir le pouvoir de l'Inquisition sur les Hérétiques & les Fauteurs d'Hérésie; & la dernière explique la forme de procéder contre eux. Les particuliers ne sont pas seulement fournis à ce Tribunal; la *Dis-Boire* fournit les Rois eux-mêmes. Il est vrai que ceux-ci sont jugés secrètement. Les ennemis de l'Inquisition ont ajouté que le S. Office députoit des *Clement*, des *Borrius*, des *Ravallin*, pour exécuter ses Sentences. C'est une calomnie absurde. Quelle Puissance pourroit souffrir ce Tribunal dans ses Etats, s'il se permit de des choses si énormes? Il auroit été plus sage de faire sentir les conséquences dangereuses que peuvent avoir les principes du Directeur, sans ajouter des menfonges ridicules, qui ne prouvent rien, parce qu'ils prouvent trop.

NICOLAS, (*Gabriel*) Seigneur de la Reynie, né à Limoges, d'une famille ancienne, fut envoyé à Bologne pour y faire ses études. Il y

établi & devint Préfident au Présidial de cette Ville, jusqu'aux troubles arrivés en Guyenne, en 1650. Le Duc d'Épernon, Gouverneur de la Province, le présenta à Louis XIV, qui le fit Maître des Requêtes, en 1661, & créa pour lui, en 1667, une Charge de Lieutenant-Général de Police de la Ville de Paris. C'est aux soins infatigables de cet excellent Magistrat, que nous sommes redevables des beaux Réglemens de Police qui s'établirent dans Paris; l'établissement du Gout de ses Requêtes, qui se livre de porter des cannes & des épées, les Lanternes, &c. Louis XIV, pour le récompenser, le fit Conseiller d'Etat, en 1680. La Reine mourut en 1709, à 85 ans, universellement regretté pour sa vigilance, son intégrité, son amour pour le bon ordre, son zèle pour la sûreté publique, & sur-tout pour son équité & pour son désintéressement.

NICOLAS, ( Augustin ) Avocat de Besançon, devint Conseiller d'Etat du Duc Charles de Lorraine, dont il avoit sollicité l'élargissement auprès du Roi d'Espagne, & fut pourvu d'une Charge de Maître des Requêtes au Parlement de Dole, à la sollicitation de Dom Louis de Haro. Il mourut à Besançon en 1697. Il écrivit facilement en vers & en prose, & on a de lui 1. Des *Poésies* réunies à Besançon en 1693. Elles prouvent qu'il avoit la vanité des Poètes, mais non pas qu'il en eût les talens. II. Une *Relation* de la dernière révolution de Naples, & une de la Campagne de 1666 en Haërie, avec diverses *Pieces Historiques*.

NICOLE, ( Claude ) Conseiller du Roi, puis Préfident de l'Élection de Chartres, sa Patrie, cultiva les Muses jusqu'à la mort arrivée en l'an 1683, à 37 ans. On a de lui, un *Recueil* de vers en deux vol. in-12, réimprimés en 1697. Le style en est foible, diffus & languissant. On y trouve des imitations de différens morceaux de Virgile, d'Horace, d'Ovide, de Juvénal, de Persé. Ce sont les chefs-d'œuvres d'Appelles copiés par un Peintre d'enseignes.

NICOLE, ( François ) de Académie des Sciences, natif à Paris en 1683, & fut reçu Académicien en 1707. On a plusieurs de ses Mémoires dans les recueils de son Académie. Il mourut le 8 Janvier 1758.

NICOLE, ( Pierre ) parent de Claude Nicole, naquit à Chartres, en 1645. La nature lui accorda un esprit pénétrant & une mémoire heureuse. Avec de telles dispositions, les progrès ne purent être que rapides. Dès l'âge de quatorze ans il possédoit parfaitement le latin & le grec. Son père, sans les yeux duquel il avoit fait les Humanités, l'envoya à Paris pour son cours de Philosophie & de Théologie. Il s'adonna à ces deux Sciences avec d'autant plus de fruit, que son esprit avoit la maturité, la profondeur & la justesse qu'elles demandent. Ce fut pendant son cours qu'il connut les Solitaires de Port-Royal. Ils trouvoient en lui ce qu'ils cherchoient avec tant d'empressement, l'esprit, les mœurs & la docilité. Nicole donna une partie de son temps à l'instruction de la jeunesse qu'on élevoit dans ce désert. En formant d'illustres élèves, il se forma lui-même. Il acquit une facilité extrême d'écrire en latin. Après les trois années ordinaires de Théologie, il soutint sa tentative avec un succès peu commun. Le jeune Théologien se préparoit à entrer en Licence & mais les querelles que les cinq Propositions avoient allumées dans l'Académie de Théologie de Paris, le déterminèrent à se contenter du Baccalauréat. Plus libre alors, ses engagements avec Port-Royal devinrent plus suivis & plus étroits; il fréquenta cette pieuse & savante Maison, il y fit même d'assez longs séjours, & travailla avec le grand Arnauld à plusieurs Ecrits pour la défense de Jansenius, & de sa Doctrine. En 1664, il se rendit avec ce célèbre Escrivain à Châtillon près de Paris, & y continua son temps à dénoncer l'Église contre deux ennemis ligés contre elle, les Calvinistes & les Casuistes relâchés. Il sortit de temps en temps de cette retraite, pour aller tantôt

à Port-Royal, tantôt à Paris. Au commencement de 1676, sollicité d'entrer dans les Ordres sacrés, il consulta Parisien, Evêque d'Alath, & après un examen de trois semaines, la conclusion fut qu'il seroit simple tonsuré. Une lettre qu'il écrivit en 1677 pour les Evêques de Saint-Pons & d'Arras au Pape Innocent XI, contre le relâchement des Casuistes, attira sur lui un orage qui l'obligea de quitter la Capitale. La mort de la Duchesse de Longueville, la plus ardeente protectrice du Jansénisme, arrivée en 1679, lui donna du dégoût pour la France, & il en sortit au printemps de cette année. Cette retraite fut un peu forcée; mais après différentes courses, il obtint la liberté de revenir à Chartres, la patrie, & quelques temps après à Paris. Un autre fugitif profita du repos dont il jouissoit après la tempête, pour enrichir l'Église de différentes productions. Il entra par la fin de ses jours dans deux querelles célèbres, celle des Quêtes Monachiques, & celle du Stérilité. Il défendit les festemens de Mabilion dans la première, & ceux de Boffuet dans la seconde. Les deux dernières années de sa vie furent fort languissantes, & enfin il mourut en 1695, à 70 ans. Nicole est le Boce ou le Rodrigue de la France. Ses Essais de morale ont produit des biens inestimables. La justice & la méthode brillent dans cet ouvrage original en son genre. Si la marche de l'Auteur est lente, elle est toujours sûre. Son style est froid, mais ses raisonnemens sont pleins d'une force qui vaut quelquefois autant que la chaleur. Il va de principe en principe, de conséquence en conséquence; *Juffi*, dit-on, un incrédule, quand on le lit, il faut prendre garde à son *fi* on lui passe quelque chose, on est bientôt confondu; arrêtez-le dès le premier pas. Cet homme, si fort la plume à la main, étoit un second la Fontaine dans la conversation; il tenoit lui-même qu'il s'y brilloit pas. Il disoit au sujet de *Térence*, homme d'esprit & qui parloit bien: Il me bat dans

la chambre; mais je ne fais pas plutôt au bas de l'épiscrite, que je l'ai conté. Jamais Philofope n'eut plus de candeur d'âme; simple, timide, sans aucun usage du monde, il amouffoit souvent par ses naïvetés les Solitaires de Port-Royal. Une Demeoiselle étoit venue le consulter sur un cas de conscience: a mille de Pen-tretien arrive le Pote Fouquet de l'Oratoire, fils du Surintendant; *Nicolas*, du plus loin qu'il l'aperçoit, s'écrie: *Voici, Mademoiselle, quelqu'un qui décidera la chose; & sur le champ il conte au P. Fouquet toute l'histoire de la Demeoiselle, qui rougit beaucoup. On fit des reproches à Nicole de cette imprudence, il s'excusa sur ce que le P. Fouquet étoit son Confesseur. *Poëque*, dit-il, je n'ai rien de caché pour ce Père, Mademoiselle ne doit pas être réservée pour lui. Ce grand Homme étoit enragé à bien des égards. Il fut logé très-long-temps au Faubourg S. Marcel. Quand on lui en demandoit la raison c'est, répondit-il, que les ennemis qui ravagent tout en Flandre, & menacent Paris, entrent par la porte S. Martin avant que de venir chez moi. La crainte continuelle qu'il ne lui tombât quelque tuile sur la tête l'empêchoit de paroître dans les rues. Son extrême timidité lui réussit dans plusieurs occasions. On prétend qu'on me lui trouva très-assez de capacité pour recevoir le Sourd-Diacon. Les Examineurs, ayant après qu'il n'étoit point ce qu'il avoit paru, s'équipèrent en excuses; mais il regarda toujours leurs refus comme celui de Dieu-même. Les nombreux Ouvrages sortis de sa plume sont: I. Les *Essais de Morale*, en 3. vol. in-12, à Paris 1704, parmi lesquels on trouve 2 vol. de *Lectures*. II. *Reflexions morales sur les Epîtres & Evangiles* de l'année. III. *Instructions sur les Sacramens*. IV. *Instructions Théologiques & morales sur le Symbole*. V. *Réflexions des principales erreurs des Quésistes*. VI. *Instructions Théologiques & morales sur l'Oraison dominicale*. VII. *Instructions Théologiques & morales sur le Décalogue*. VIII.*



*Traité de la Foi humaine*, composé avec Arnauld. C'est suivant de bons juges, un chef-d'œuvre en son genre. IX. *Le Perpetuité de la Foi*, vol. in-12, avec la défense. X. *La grande Perpetuité*, avec Arnauld. XI. *Les Princes ligés contre les Calvinistes*. XII. *Traité de l'Unité de l'Esprit*, contre le Ministre Jurin. XIII. *Les prétendus Réformés convaincus de schisme & quelques Ouvrages de Conscience*, tous infiniment estimables par la profondeur & la solidité. XIV. *Les Lettres imaginaires & visionnaires*. Il y en a 18. Elles furent commencées en 1664 & finies en 1666. L'Auteur y résume les rêveries de Desmaures de S. Sorlin. XV. Un très-grand nombre d'Ouvrages pour la défense de *Jésus & d'Arnauld*. XVI. Plusieurs Ecrits contre le Morale des Casuistes relâchés. XVII. Ecrits sur la Grâce glorieuse, recueillis en 4 vol. in-12, avec les Ecrits d'Arnauld, de Quésnel & des autres Théologiens qui ont combattu ce système. Il y en a une édition de 1715, en 2 vol. in-12, avec une longue Préface de l'Éditeur. XVIII. Un chef d'Epigrammes latines, intitulé : *Epigrammatum selectis*. XIX. *Traduction latine des Lettres Provinciales*, avec des notes, &c. sous le nom de *Nardocet*. Tout ce qu'à fait Nicole sous ce nom, a été traduit en François par Mademoiselle de Joncaux. La neuvième édition des *Provinciales Latines* parut en 1683 & la quatrième, qui est beaucoup plus ample, est de l'année 1685. Pascal revit cette version, dont on a loué la fidélité & l'élegance, mais non pas la pureté. Voyez *l'Histoire de la vie & des ouvrages de Nicole* 1733, in-12, par M. l'Abbé Goussier, & le Tome XXIX des *Mémoires de Nicéron* & le nouveau *Moréri* dans lequel il y a une liste exacte des productions de cet Écrivain célèbre. Il seroit à souhaiter qu'on en donnât une édition complète, du moins de celles qui peuvent intéresser le public impartial, également ennemi du Jansénisme & du Molinisme.

NICOLLE DE LA CROIX,

(Louis-Antoine) mort le 14 Septembre 1760, à Paris la Patrie, à 56 ans. On a de lui, I. *Méthode d'Éducation*, tirée des *Ouvrages de S. Augustin*, traduite de l'Italien de Ballonai, 1750, in-12. II. *Géographie Moderne*, 1756, réimprimée avec des augmentations considérables en 1762, deux vol. in-12. Cet Ouvrage est très-estimé. III. *Abriégé de la Géographie*, & *Passage des jours personnel*, petit vol. in-12. C'est un extrait de la *Géographie moderne*.

NICOLO dell'Abbate, Peintre né à Modène en 1612. On lui a donné le surnom del'Abbate, parce qu'il étoit Eleve du Primaticci, Abbé de saint Martin. Le Primaticci ayaient connu le mérite de Nicolo, l'amena avec lui en France en 1652, & Templova à peindre à fresque, sur les Déclivés, dans le Château de Fontainebleau. Nicolo excelloit surtout dans le coloris; ses Dessains arrêtés d'un trait de plume & lavés au bistre, sont la plupart terminés. Son goût de Dessin approche de celui de Jules Romain & du Parmesan. La Chapelle de l'Hôtel Soufflot est ornée des Peintures de Nicolo : il a fait aussi plusieurs dessins de porte à l'Hôtel de Toulouse; il y a au Palais Royal, un de ses Tableaux représentant l'Enlèvement du *Projet*.

NICOMEDE I, Roi de Bithynie, fils de Zipoete, fondateur de cette Monarchie, mourut sur la Trêse après son père, 273 ans avant J. C. Il traita ses freres avec la cruauté d'un Tyrان. On prétend que c'est lui qui bâtit Nicomédie, à laquelle il donna son nom.

NICOMEDE II, surnommé, par dérision, *Philopator*, ôra le Sceptre à Probus son père, qui il fit assassiner dans un temple où il étoit réfugié, 148 ans avant J. C. Il régna ensuite en paix; la fin de sa vie fut agitée par la crainte de la puissance de Michidate, dont il avoit épousé la sœur, veuve d'Aviarate; il épousa un jeune homme, qu'il étoit être le troisième fils d'Aviarate. Les Romains, pour mortifier les deux Rois rivaux, firent la Cappadoce à Michidate, &

la Paphlagonie à Nicomede, qui mourut l'année suivante, 92 ans avant Jésus-Christ. Ce Monarque se conçoit l'amour de ses sujets par la douceur de son caractère & par les qualités qui font un bon Roi; mais la gloire fut souillée par le meurtre de son père & par son ambition.

NICOMEDE III, fils du précédent & son Successeur, fut détrôné par son frere aîné, puis par Michidate; dont les Romains le rétablirent. Il mourut sans enfants, 75 ans avant J. C. laissant les Romains héritiers de son Royaume de Bithynie, qui fut réuni en Province.

NICOMEDE, Géomètre célèbre par l'invention de la courbe, appelée *Archévide*, qui sert également à la résolution de deux problèmes de la duplication du Cube, & de la trisection de l'Angle. Il vivoit peu après *Ératosthène*, puisqu'il destinait ce Géomètre sur le Mécanisme de son Méridien, & que *Génius*, qui vivoit dans le second siècle avant J. C. avoit écrit par cette *Concluse*, dont il étoit néanmoins réputé l'inventeur. Ceux qui l'ont placé quatre ou cinq siècles après J. C. ignorent ces faits qui déterminent à peu près le temps où il vivoit.

NIGON, (Saint) Moine du X. siècle, surnommé *Milanais*, travailla avec autant de zèle que de fruit à la conversion des Arméniens. Il laissa un *Traité* sur la Religion de ces peuples, qu'on trouve dans la *Bibliothèque des Peres*. Il mourut en 998.

NICOT, (Jean) né à Nîmes d'un Notaire de cette Ville, quitta sa Patrie de bonne heure, & s'introduisit à la Cour, où son mérite lui procura les honnes graces d'Henri II, & de François III. On le nomma Ambassadeur en Portugal à son retour, il apporta en France la plante qu'on appelle *Nicotiana* de son nom. Cette plante, connue aujourd'hui sous le nom de Tabac, fut présentée à la Reine Catherine de Médicis, & de là lui vint son nom d'Herbe à la Reine. Nicot mourut à Paris en 1600, laissant plusieurs Ouvrages manuscrits.

crits. I. *Un Traité de la Marine*, où il avoit recueilli tous les termes des Mariniers. II. *Le Trésor de la Langue Française tant ancienne que moderne*. Ce Dictionnaire, qui est beaucoup de cours dans son temps, ne parut qu'après la mort de l'Auteur en 1666.

NIDHARD, ou NITHARD, (Jean-Evarde) né au Château de Falkensheim en Autriche, en 1607, entra dans la Société des Jésuites en 1631. Appellé à la Cour de l'Empereur Ferdinand III; il y fut Conseiller de l'Archiduchesse Marie, qu'il suivit en Espagne, lorsqu'elle épousa Philippe IV. Ce Monarque conçut tant d'amitié d'ellime pour lui, qu'il voulut le faire décorer de la pourpre Romaine. Après la mort de Philippe, la Reine-Mère lui donna la Charge d'Inquisiteur Général, & le fit entrer dans le Ministère. Le Pere Nidhard n'avoit rien d'un Ministre & d'un Jésuite que la hauteur & l'ambition. Il étoit plus capable de dominer sur l'ame faible de la pénitence, que de gouverner un Etat. Il osa ôter un jour au Duc de Lerme : *C'est vous qui me devez du respect, puisque j'ai tenu les jours votre Dieu dans mes mains & votre Reine à mes pieds*. Avec cette fierté, se contraiva à la vraie grandeur d'esprit, le Ministre Jésuite laissa le Trésor sans argent, les places de la Monarchie en ruine, les Ports sans Vaisseaux, les Armées sans discipline & sans chef, mal payées & encore mal conduites. Il se forma un parti contre lui, suscité par Jean d'Autriche, fils naturel de Philippe IV, & malgré la protection de la Reine, il fallut que son Conseiller cédât à l'envie. Le Ministre disgracié se retira à Rome, où il fut Ambassadeur d'Espagne auprès du Pape. Clément X l'éleva au Cardinalat en 1673, & lui donna l'Archevêché d'Edesse. Le Cardinal Nidhard mourut en 1681, à 73 ans. On a de lui plusieurs Ouvrages sur la *Conception Immaculée de la Sainte Vierge*.

NIEREMBERG, (Jean-Eushe de) Jésuite, Allemand d'origine, naquit à Madrid en 1690, & y mourut en

1648 à 68 ans. C'étoit un homme pénitent, austère même, & très-laborieux. Il a beaucoup écrit; & la plupart de ses ouvrages de piété, composés soit en Espagnol, soit en Latin, ont été traduits en diverses Langues, & quelques-uns en François. Le Traité du *Déformement du temps & de la Pétrifié*, ou de la différence du temps & de l'éternité, n'a pas seulement été mis en François par le Pere *Bigon*, il l'a été aussi en Arabe par le Pere *Fronage* de la même Société.

**NIEUHOFF**, (*Jean de*) Auteur Hollandois, né vers le commencement du dernier siècle, à qui nous devons une Relation estimée de l'Assemblée de la Compagnie Orientale des Provinces-Unies vers l'Empereur de la Chine. Cette Relation curieuse est en Hollandois. Jean le *Carpentier* en a donné une bonne traduction en François, in-fol. Leyde, 1669.

**NIEUWENTYÏT**, (*Bernard*) né à Westfalskyk, en Nord-Hollande, en 1604, marqua dès sa première jeunesse de l'inclination pour les Sciences; mais avec le désir de tout favo-ir, il eut la sagesse de se borner. Il s'attacha d'abord à l'art de raisonner juste, & il pénétra ensuite dans ce que les Mathématiciens ont de plus profond. Il passa à la Médecine & au Droit, & ses progrès dans ces deux Sciences ne furent pas moins rapides. Il devint par son application continuelle, & en secondant l'étendue de son génie, bon Philosophe, grand Mathématicien, Médecin célèbre, Magistrat habile & équitable. Plus attentif à cultiver les Sciences, qu'à vivre des honneurs du Gouvernement, il se contenta d'être Conseiller & Boutensseur de la Ville de Purmerende, où il demeura, sans briguer des Emplois qui l'auroient tiré de son cabinet. Ce Savant mourut en 1713, à 67 ans. Ses principaux Ouvrages sont, I. Un Traité en Hollandois, traduit en François, sous ce titre: *L'Esprit de Dieu, détaché de par les merveilles de la Nature*, in-4°. Paris 1725. Cet ouvrage excellent en son genre, s'il

étoit moins diffus, est diviné en trois parties, dans lesquelles il traite de la structure du corps humain, des Éléments, des Astres & de leurs divers effets. II. Une *Refutation de Spinosa*, in-4°. en Hollandois. III. *Analysi infinitorum*, à Amsterdam, 1697, in-4°. IV. *Confidérations philosophiques sur le calcul différentiel* *principia*, à Amsterdam, 1696, in-8°.

**NIGER PERAITE**, fut un des plus vaillans hommes de son temps parmi les Juifs. Il commandoit dans la Province d'Idumée, au commencement de la guerre de ce peuple contre les Romains, & se signala en plusieurs rencontres, principalement contre *Cestius Gallus*, à Gaboon & à Atalalon. *Simon* & *Jean* ayant usurpé toute l'autorité dans Jérusalem, *Niger*, dont les talens excitoient leur jalousie, fut un des premiers qu'ils attaquèrent. L'accusant d'intelligence avec les Romains; il lui firent mille outrages, & le traînèrent en son hors des murailles de Jérusalem où ils le firent asommer à coups de pierres, sans lui vouloir permettre de le justifier des crimes dont il étoit accusé.

**NIGIDIUS FIGULUS**, (*Pabius*) bon Humainiste, habile Philosophe & grand Astrologue, passa pour le plus savant des Romains après *Sarrazin*. Ses talens lui procurèrent les charges de Prêtre & de Sénateur. Il fut utile à *Cicéron* pour dissiper la conjuration de *Catiline*; mais ayant pris le parti de *Pompe* contre *César*, il fut exilé, & mourut dans son exil, 45 ans avant Jésus-Christ. *Cicéron*, qui fait de lui un grand éloge, lui écrit une belle Lettre de consolation. *Saint Augustin* dit qu'il fut surnommé *Potier*, c'est-à-dire, *Potier*, parce qu'il se servit d'un exemple tiré de la Roue de Potier, pour répondre à cette question qu'on lui faisoit contre l'Astrologie: *Pourquoi la Fortune de deux Enfants jumeaux n'est-elle pas la même?* Il ne nous reste de lui des Ecrits que des Fragmens. Il étoit d'une manière fort abstrait que ses contemporains les négligèrent.

**NIGRISOLI**, (*François-Marie*) né à Modéon de Ferrare, & mort

dans cette Ville en 1727, laissa plusieurs ouvrages fort son art, dont la plupart furent bien accueillis.

**NIHUSIUS**, (*Barthold*) de Wolpe, dans les Etats de Brunswick, embrassa la Religion Catholique à Cologne, vers 1622, & devint Abbé d'Ulfeld, en 1629, puis Suffragant de l'Archevêque de Mayence, & eut le titre d'Evêque de Myne. On a de lui plusieurs ouvrages de Littérature, de Théologie, de Controverse & d'Histoire qu'on ne recherche guère. Il mourut en 1677 à 66 ans.

**NIL**, (*Saint Nilus*, Disciple de *Saint Chrysostôme*, avoit une grande réputation de piété dès le commencement du V. siècle. On dit qu'il étoit de Constantinople & de la première noblesse. Après avoir eu deux enfans de son mariage, il se sépara de sa femme & se retira dans la solitude avec son fils, nommé *Theodule*. Il alla au désert du Mont-Sinaï & y vécut long-temps avec des Moines d'une sainteté exemplaire. Ils demouroient dans des cavernes, ou des cellules qu'ils baptisoient eux-mêmes, éloignés les uns des autres. La plupart ne mangèrent point de pain, mais des fruits sauvages & des herbes crues; quelques-uns ne mangèrent qu'une fois la semaine. Ils avoient un Prêtre, & s'assembloient le Dimanche dans l'Eglise pour recevoir la Communion, & s'entretenir des vérités saintes de la Religion. Des Sarrazins attaquèrent les Solitaires de Sinaï, en tuèrent plusieurs, en emmenèrent d'autres captifs, & donnèrent à quelques-uns de ceux qui étoient les plus âgés, la liberté de se retirer. *Saint Nil* fut de ces derniers; mais son fils *Theodule* fut emmené captif. Il fut exposé en vente, & personne n'en voulant donner ce que les Sarrazins en demandoient, ces Barbares voulurent le mettre à mort. A force de larmes, il obtint que l'on l'échirât. Il fut revendu à l'Evêque d'Eluze, qui ayant connu son mérite, l'éleva à la Clisticature.

*Saint Nil* alla chercher ce cher fils chez l'Evêque d'Eluze, qui n'usa de

son autorité de maître que par la violence qu'il fit sur ce père & au fils de leur impuler les mains pour l'Ordre sacré de la Prêtre. L'histoire nous apprend plus rien de *S. Nil*; mais il y a apparence qu'il écrivoit encore vers l'an 430. Toutes ses œuvres furent imprimées à Rome en 1663 & 78, en Grec & en Latin. On effaya principalement les *Epîtres* & les *Exhortations de la vie spirituelle*. Cette édition de ses œuvres, donnée par *Allatus* & *Suaris*, en deux vol. in-fol. commença à devenir rare en France.

**NIL**, Archevêque de Thessalonique dans le quatorzième siècle, écrit-vingt dans le Primauté du Pape *Barlaam*, après avoir écrit en sa faveur, adopta l'erreur de *Nil*, & la soutint dans un écrit semblable pour le fonds à celui de ce Schismatique. Ces deux Traités ont été réunis par *Saumais* en un vol. in-4°. imprimé chez *Elzevir* en 1641. Ce Commentaire in-fatigable y a ajouté des Notes & quelques autres traités. En 1668, il en avoit donné une édition in-8°. moins ample que celle que nous venons de citer.

**NILUS DOXAPATRIS**, Abbé d'un Monastère Grec, compila par ordre de *Roger*, Roi de Sicile dans le XII. siècle, un *Traité des cinq Patriarchats*, dont *Etienne le Moine* a donné une édition en Grec & en Latin.

**NINON**, *Voiey* **LENCOUS**.

**NINUS**, premier Roi des Assyriens, étoit, dit-on, fils de *Belus*. Il fit la conquête de plusieurs pays, depuis l'Egypte jusqu'à Phénice & la Bactriane, & à son retour il bâtit Ninive, ville superbe, située sur le bord oriental du Tigre. Après ce grand ouvrage, *Ninus* marcha à la tête d'une armée formidable contre les Bactriens, qu'il avoit encoeuré attaquer. Il se rendit maître d'un grand nombre de villes, & singulièrement de Bactre, capitale du pays. Il dit en partie la prise de cette place forte à *Sémiramis*, femme d'un de ses premiers Officiers. *Ninus* conçut une forte passion pour cette bé-



rois, & l'épousa après la mort de son mari, qui s'étoit tué pour préserver les terribles menaces de son puissant rival. Le Roi laissa en mourant le Gouvernement de son Royaume à Sémiiramis, vers 1150 avant Jésus-Christ, après un règne de 52 ans.

NIOBE, fille de *Tantalus*, & femme d'*Amphion*, osa le préférer à *Léonora* sa vanité irrita tellement cette Déesse, qu'elle fit tuer par *Apollon* & par *Diane* ses sept fils & cinq de ses filles. Elle fut métamorphosée en rocher.

NIPHUS, (*Augustin*) né à Jopoli dans la Calabre, vers 1473, fit la plus grande partie de ses études à Trépoli. Son père & sa mère lui ayant été enlevés, il eut chez un Bourgeois de Sicile, pour être Précepteur de ses enfans. Il suivit ensuite les disciples à Padoue, où il s'appliqua à la Philosophie sous Nicolas *Versini*. De retour à Sicile, il résolut de s'y fixer, & y épousa une fille vertueuse, nommée *Angelica*, dont il eut quelques enfans. Quelque temps après, on lui donna une Chaire de Philosophie à Naples. A peine y fut-il arrivé, qu'il composa un Traité, de *Intellectu & Demonibus*, dans lequel il soutenoit qu'il n'y a qu'un seul Dieu. Cet Ecrit souleva aussitôt tout le monde, sur-tout les Moines, contre *Niphus*; il lui en auroit peut-être coûté la vie, si *Pierre Borsari* Evêque de Padoue n'eût démissionné son Evêché. Il est constant qu'il avoit mille écus d'appointement lorsqu'il professoit à Pise, vers 1520. Le Pape *Léon X*, admirauteur de ses sentens, le créa Comte Palatin, lui permit de joindre à ses Armes celles de la Maison de Médicis, & lui donna le pouvoir de créer des

Maîtres-ès-Arts, des Bacheliers, des Licenciés, & des Docteurs en Théologie, & en Droit Civil & Canonique, de légitimer des bâtards, & d'établir trois persones. Les Lettres & Patentes de ces Privilèges furent signées fort du 15 Juin 1520. Ce fameux Auteur mourut vers l'an 1550, âgé de plus de 70 ans. C'étoit un Philosophe d'allèze mauvaise mine; mais il parloit de bonne grace, aimoit la bonne chère & les plaisirs. Il avoit le talent d'amuser par ses contes & par ses bons mots. Son enjouement lui procura de Princes auprès des grands Seigneurs & des Dames de considération, & il profita de cet accès pour satisfaire ses passions dont il étoit dévoré. On a de lui, I. des *Commentaires Latins sur Aristote & Averroës*, II. des *Opusculs de Morale & de Politique*, III. Des *Épîtres*, IV. Un *Traité de l'immortalité de l'ame* contre *Pomponac*, &c. Tous ces ouvrages font écrits d'un style diffus & incohérent.

NISUS, Roi de Mègare en Achaïe, avoit parmi ses cheveux blancs quatre cheveux de couleur de pourpre sur le haut de sa tête, d'où dépendoit, selon l'Oracle, la conservation de son Royaume. *Scylla*, sa fille, ayant conçu de l'amour pour *Minos*, qui assiégeoit Mègare, coupa adroitement les cheveux fatals de son père, & livra la patrie aux ennemis. *Nisus* en mourut de désespoir, & fut changé en serpent. Selon la Fable. La perle de *Scylla* se voyant dépossédée par *Minos*, mourut aussi de désespoir, & fut métamorphosée en aloette.

NITARD, VOYEZ NIDHARD.

NITARD, Abbé de S. Riquier, d'une ancienne Maison, au neuvième siècle, dont nous ayons une *Histoire* des guerres entre les trois fils de *Louis le Débonnaire*. Elle est utile pour connoître les événemens de son siècle.

NITOCRIS, Reine de Babylone, rompit le cours de l'Euphrate, fit bâtir un pont sur ce fleuve, & fit mettre sur son tombeau une inscription, par laquelle elle promettoit de grands

grands biens à ceux qui l'ouvroient. On dit que *Darius* le fit ouvrir, & qu'il n'y trouva que ces mots: Si tu n'avois pas été injuste à l'égard de moi, tu n'avois pas violé la sépulture des Morts.

NIVELLE DE LA CHAUSSEE, (*Pierre Claude*) naquit à Paris en 1692, d'une famille riche. Il fit ses premières classes au Collège des Jésuites, la Rhetorique & la Philosophie au Plessis. Né, pour ainsi dire, dans le sein de la fortune, il devoit en aimer les caresses & le faste. Des premières années de la vie, il eut le courage d'écarter toutes les illusions qui l'entouraient, & de se livrer à l'amour de l'étude; passion contraire à cet esprit de mouvement qui fait souvent parvenir un homme médiocre aux premières places. *La Chaussée* sentit que le goût & la tranquillité des arts étoient les vrais plaisirs de l'homme qui pense. Il répandit son ame dans des vers qu'il ne montrait qu'à ses intimes amis. Il médisoit même depuis long-temps les talens qu'il avoit reçus de la nature, lorsque *la Motte*, cet esprit si fécond en paradoxes ingénieux, fit en sa prose son système de la Poésie en prose. *La Foye*, quoiqu'un de ce Poète destructeur de la Poésie, prit le parti des vers & engagea *La Chaussée* dans la querelle. Ce fut ce qui donna naissance à son *Épître à Olympe*, ouvrage plein d'une fautive critique sage, mais froide & sans cette énergie qui caractérise les *Épîtres des Boileau*, des *Rouffau*, des *Voltaire*, des *Gresset* & des *Marmontel*. Aimé par le succès de ce petit Poème, il se livra au Théâtre, fut beaucoup critiqué & fit scolar des Jarmes; c'est-à-dire, qu'il eut de grands succès, quoiqu'exposé à des censures cruelles, mais justes pour la plupart. Les lauriers qu'il cueillit sur le Théâtre lui méritèrent une place à l'Académie Française. Il y fut reçu en 1736. Son discours de remerciement, moitié prose, moitié vers, fut applaudi. Cet ingénieux Académicien mourut le 14 Mars 1752, âgé de 62 ans. Si les Auteurs le pe-

Tome III.

gnent dans leurs écrits, *La Chaussée* devoit être un homme aimable & un honnête homme. Quant à son mérite dramatique, cet Auteur a de la raison, de la noblesse, du sentiment & du pathétique. Il s'est exercé avec succès dans un genre qu'on avoit perdu de vue, & sans dans il n'est pas l'inventeur. On peut mettre à la tête de ses Comédies l'École des *Méres*, & le premier de ses Drames romanesques, au goût des bons juges, *Mélanide*; cette pièce fut son triomphe; elle est pleine de sentiment & de chaleur. L'extrême intérêt n'y est point interrompu par la basse plaisanterie. Le peu de comique qui s'y trouve est noble & nait du fond du sujet. Le célèbre *Pirrus*, jaloux de voir *Mélanide* marqué au même point de supériorité que *l'Atro-machie*, plusieurs beaucoup par les Comédies attendrissantes, qui le parotroit à de froides *Sermones*. Tu vas donc entendre prêcher le P. *La Chaussée* dit-il un jour à un de ses amis qui rencontra allé à *Mélanide*. *Mélanide* à des beautés, ainsi que le *Prigogin* de la mode, qui, est extrêmement intéressant. Après ces quatre pièces on ne voit plus chez lui que des ouvrages des plus médiocres, fauillés d'un mauvais goût de Roman, tel déprime beaucoup le talent de *La Chaussée*. Rien de vrai, rien de naturel, point de ces plans heureux, qui se développent sans peine, & qui nous offrent une action qui attache sans fatiguer. *La Chaussée*, même dans le genre *Larmoyant*, n'a pas rempli entièrement sa carrière. Que l'on compare tout son Théâtre au feu *Georges Bernaveld* ou le Marchand de *Londres*, & l'on verra combien les Français en ce genre est inférieur à l'Anglois. Son style est lâche, diffus, trainant & souvent froid. Malgré ces observations sévères, il aura un rang distingué sur le Parnasse; il a été regardé comme le premier dans une branche de Théâtre qui étoit morte, & qu'il a fait revivre. L'École des *Méres* & le *Prigogin* à la mode seront toujours vus avec plaisir de ceux qui aiment le

X

pièces de caractère, les seules peut-être dont la Seane puisse s'honorer, les autres n'étant que de vains jeux de Peupin. C'est le jugement de M. Féron, à qui nous devons presque tout cet Article. Les Œuvres de Théâtre de la de Chaugy ont été imprimées à Paris, en 5 petits vol. in-12. & à Amsterdam en 2 tomes in-12. 1759.

NIVELLE, (Gabriel-Nicolas) Prêtre, né à Paris, mort le 7 Janvier 1761, âgé de 74 ans, a publié, I. Les Relations de ce qui s'est passé dans les Assemblées de la Faculté de Théologie de Paris, au sujet de la Constitution Unigenitus, 7 vol. in-12. II. Le Cri de la Foi, 3 vol. in-12. 1759. III. La Constitution Unigenitus décriée à l'Église Universelle, ou Recueil général des ades d'appel, 1757-6. 4 vol. in-fol. IV. Examen pacifique de l'acceptation & du fond de la Bulle Unigenitus; ouvrage posthume de Peirpiat, avec la vie de l'Auteur, 3 vol. in-12. 1749.

NIXES, (Nixi Dei) Dieux que l'on invoquoit dans les accouchemens difficiles.

NIZOLIUS, (Marino) Grammaire Italien, de Berfallo, contribua beaucoup à la rennaissance des Lettres dans le XVIe siècle, par son esprit & par son érudition. On a de lui, I. De veris principiis & vera ratione philosophandi contra Pseudo-Philosophos Libri IV. II. Il y attaque vivement les Scholastiques, non seulement par la barbarie de leurs termes, mais aussi par leurs ridicules opinions en plusieurs points. Le célèbre Leibnitz, charmé de l'élégance & de la solidité de cet ouvrage, en donna en 1670 une nouvelle édition, in-4°. III. Theaurus Ciceronianus, ou Apparatus Linguae Latinae & Scriptis Tullii Ciceronis collectis, in-fol. & in-4°. C'est un bon Dictionnaire latin, composé des mots & des expressions de Cicéron, par ordre alphabétique. Nizolius est un des premiers qui a composé ces sortes de Dictionnaires des ouvrages de Cicéron. Quoique cet ouvrage ne soit qu'une compilation, l'Auteur avoit un génie fort supérieur

à celui des simples compilateurs. III. Observations in Ciceroem, Basle, 1548. in-fol. Ces remarques Philologiques sont plines d'un travail utile.

NOAILLES, (Antoine de) Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Gouverneur de Bordeaux, d'une illustre & ancienne Maison du Limousin, qui posséda depuis un temps fin, une partie de la Terre & Château de Noailles, situé près de Brives, naquit en 1524. Son mérite l'éleva aux places d'Ambassadeur en Angleterre, de Chambellan des Enfants de France, & d'Amiral sous Henri II en 1547. Il chassa les Huguenots de la ville de Bordeaux, dont ils s'étoient emparés, & mourut en 1562, à 38 ans, regardé comme un homme également propre aux négociations & aux armes.

NOAILLES, (François de) frere du précédent, Evêque de Dax, & l'un des plus habiles Négociateurs de son siècle, fut Ambassadeur en Angleterre, à Rome, à Venise & à Constantinople. Il mourut à Bayonne en 1585, à 66 ans. Henri III & Catherine de Medicis le consultoient dans les affaires les plus épineuses.

NOAILLES, (Anne-Jules de) Duc & Pair & Maréchal de France, étoit fils d'Anne de Noailles, & de son frere du Comté d'Ayen fut érigé en Duché & Pairie au mois de Décembre 1663. Il naquit en 1650, fut fait premier Capitaine des Gardes du Corps en survivance de son pere, eut le Commandement de la Maison du Roi en Flandres en 1680, commanda en Chef dans la Rouffelle & la Catalogne en 1689, & fut fait Maréchal de France au mois de Mars 1693. Il gagna la Bataille de Thier, le 27 Mai de l'année suivante, près les villes de Palamos, de Gironne, & mourut à Versailles le 20 Octobre 1708, à 59 ans. Ce Seigneur se distingua par la réunion des qualités qui forment l'honnête homme, l'homme d'esprit & le Général. Il étoit aussi recommandable par son amour pour la Religion que par la

zèle ordinaire pour le bien de l'Etat. Le Maréchal de Noailles, son fils, a marché dignement sur ses traces. Il joint aujourd'hui, dans un âge avancé, de la plus grande satisfaction dont un homme puisse jouir, du beau spectacle d'une vie utilement remplie.

NOAILLES, (Antoine de) de la même famille que le précédent, naquit en 1625. Il fut élevé dans la piété & dans les Lettres, & répondit heureusement aux soins qu'il prit de sa bonne éducation. Appelé à l'état ecclésiastique, il en remplit les devoirs avec un zèle & un exemple, qui se marqua sur tout d'autre Confesseur que lui. Après avoir fait sa licence avec distinction, il prit le bonnet de Docteur en 1676. Le Roi instruit de son mérite, le nomma à l'Évêché de Cahors en 1679. Il fut transféré à Châlons-sur-Marne l'année d'après & rappella dans ces deux villes par sa sollicitude pastorale la mémoire des Evêques des premiers siècles de l'Église. L'Archevêché de Paris étant venu à vaquer en 1695, Louis XIV. jeta les yeux sur lui pour remplir ce siége important. Noailles hésita à l'accepter. Il représenta au Roi qu'il seroit accablé de contradictions dans la Capitale, qu'il seroit pour ennemis les Jésuites, dont il s'opposeroit par les passions, & les Justifieurs dont il combattoit les sentimens. Voilà bien des craintes, lui dit le Roi, mais vous pouvez compter sur toute mon autorité. Noailles ayant accepté, Louis XIV. dit aux Courtisans: Si j'avois connu un homme si digne de cette place, l'Évêché de Châlons ne l'auroit pas eue. Le nouvel Archevêque, plus indifférent sur son élection que sur celle de sa famille, se servit d'un tour à peu près pareil pour avoir pour successeur à Châlons l'Abbé de Noailles son frere. Six, dit-il au Roi, je ne connoissois un meilleur sujet, je vous le propose. L'Abbé de Noailles n'avoit pas l'âge requis par les Canons. Un frere prématuré, un piété éminente l'en dispensoient. L'Archevêque de Paris continua comme il avoit commencé à Châlons; il

fit d'excellens Réglemens pour le gouvernement de son Diocèse & pour la réforme de son Clergé; mais ce qu'il avoit prévu lui arriva. Il ne ménagea pas assez les Jésuites, il ne voulut pas être leur Pâle, suivant ses expressions, & les Noailles avoient cherché à s'en venger. Le Clergé donna en 1687, n'étant encore qu'Évêque de Châlons, une approbation authentique aux Réflexions morales du P. Quésnel, ou plutôt il en avoit continué l'approbation, car son prédécesseur, Félix Falgout, l'avoit accordé pour son Diocèse. Devenu Archevêque de Paris, il chargea plusieurs Docteurs d'examiner ce Livre & après cette révision, il l'approuva de nouveau en 1699. Ce n'est pas qu'il pensât comme Quésnel; il avoit condamné en 1696 le Livre de l'Abbé de Barrow, intitulé: Exposition de la Foi Catholique, touchant la grace; mais ayant approuvé d'abord le Livre de l'Oratorien, il se crut engagé d'honneur à le défendre. Les ennemis de cet ouvrage lui parurent les siens. La guerre ne tarda pas à s'allumer entre lui & les Jésuites. Le P. Domini en donna le signal en 1698. Il publia le fameux problème: auquel il falloit croire, ou de M. de Noailles, Archevêque de Paris, condamnant l'Exposition de la Foi, ou de M. de Noailles, Evêque de Châlons, approuvant les Réflexions morales. Cette méchanceté, attribuée aux Jésuites, ne le disposa pas favorablement pour eux. Dans l'Assemblée de 1700, à laquelle il présida, il fit condamner 127 propositions; parmi lesquelles se trouvoient le Pacte enquis par Molina & quelques autres opinions, comme renouvellant le Pélagianisme. La pourpe, dont il fut honoré cette même année, loin de déshonorer l'envie, ne fit que l'exciter. On proposa en 1701 un problème théologique, qu'on appela le Cas de Conscience par excellence. Pouvoit-on donner les Sacramens à un homme qui auroit signé le Formulaire, en croyant dans la fond de son cœur que le Pape & même l'Église peuvent se tromper sur les faits? Quarante



Docteurs figent qu'on pouvoit donner l'abolition à cet homme. Le Cardinal de Noailles ordonna qu'on crût le droit d'une foi divine & le fait d'une foi humaine. Les autres Evêques & même l'Archevêque de Cambrai, *Findon*, mécontent, dit-on, du Cardinal de Noailles, qui avoit été un des premiers à se déclarer contre ses erreurs, exigent la foi divine pour le fait. *Clement XI* crut terminer la querelle en donnant en l'année 1705, la Bulle *Unigenitus*, par laquelle il ordonna de cette le fait, sans expliquer si c'étoit d'une foi divine ou d'une foi humaine. L'Assemblée du Clergé de la même année reçut cette Bulle, mais avec la clause que les Evêques acceptoient par voie de jugement. Cette clause suggérée par le Cardinal de Noailles indisposa *Clement XI* contre lui. Cependant le Cardinal voulut faire signer la Bulle aux Religieuses de Port-Royal des Champs. Elles figent, mais en ajoutant que c'étoit sans déroger à ce qui s'étoit fait à leur égard à la paix de *Clement IX*. Cette déclaration fut mal interprétée. Le Roi demanda une Bulle au Pape pour la suppression de ce Monastère, & en 1709 il fut démolí de fond en comble. Le Cardinal de Noailles qui avoit dit plusieurs fois que Port-Royal étoit le séjour de l'innocence, se prêta à la destruction, parce qu'il crut voir ensuite que c'étoit celui de l'opiniâtreté. L'année d'après, en 1708, *Clement XI* avoit porté un décret contre les *Religieuses morales*, mais le Parlement de Paris y ayant trouvé des nullités, il ne fut point reçu en France. Les foudres lancés contre *Quésnel* n'produisirent leur effet qu'en 1713, année dans laquelle la fameuse Constitution *Unigenitus* vit le jour. Cette Bulle est, suivant les Janfénistes, l'ouvrage du Pape le *Tellier*, Confesseur du Roi. Ce Jésuite, homme dur, sombre, ardent, impétueux, vindicatif, inflexible, &c. étoit mal personnellement avec le Cardinal de Noailles. Il semit tout

le pouvoir que lui procuroit sa place, & résolut d'en profiter pour mortifier ses ennemis. Il remua toute l'Eglise de France, & dressa des Mandemens & des Lettres contre l'ouvrage de *Quésnel*, que des Evêques devoient signer & lui renvoyer avec un cachet volant. Une Lettre de l'Abbé *Bochart*, neveu de l'Evêque de Cleimont, découvrit cette manœuvre. Noailles se désolant en demanda justice au Roi, au Duc de Bourgogne, à Madame de Maintenon, & n'est écouté de personne. Le Cardinal Archevêque, opprimé par un Jésuite, s'en prit à tous les Jésuites. Il leur ôta le pouvoir de prêcher & de confesser. Le *Tellier* furieux dit, à ce qu'on prétend, qu'il falloit qu'il perdît sa place, ou le Cardinal la sienne. Il n'est pas sûr qu'il tint ce propos, mais on le lui prêta, & on peut juger par là de quoi on le croyoit capable. Enfin la Bulle *Unigenitus* arriva, & cette guerre civile n'en fut que plus vive. La nation partit révoltée contre ce Décret. Une nombreuse assemblée d'Evêques fut convoquée à Paris; les uns acceptèrent la Bulle, moyennant quelques explications, les autres ne voulurent ni de la Bulle ni des correctifs. Le Cardinal de Noailles étoit à la tête de ces derniers au nombre de sept. *Louis XIV*, croyant que la conscience l'obligoit à décufer son Confesseur contre son Archevêque, descendit à celui-ci de paraître à la Cour, & renvoya les Evêques ses adhérens dans leur Diocèse. De Cardinal, exilé de Versailles, n'en eut que plus de partisans à Paris. Beaucoup de personnes de tous les Corps de l'Etat se joignirent à lui contre Rome & la Cour; mais quoique la Bulle n'eût pas d'abord la pluralité des suffrages, elle fut enfin enregistrée par la Sorbonne & par le Parlement. Le *Tellier* triomphoit & n'étoit pas encore content. Il osa présumer de son crédit jusqu'à proposer de faire dépefer le Cardinal de Noailles dans un Concile national. Il voulut faire enregistrer une Déclaration, par laquelle tout Evêque

qui n'auroit pas reçu la Bulle par serment & simplement, seroit tenu d'y souscrire, ou poursuivi à la requête du Procureur Général. Cet homme emporté imaginaoit chaque jour quelque système étrange; il ne parloit que de guerre, de *Jansénisme*, de *Constitution* à son Pénitent qui le monitoit. Les Demeurés du Marquis indignés refusèrent deux fois l'entrée de la chambre au Confesseur. Enfin *Louis XIV* mourut, & tout changea de face. Le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, envia le *Tellier*, & mit le Cardinal de Noailles à la tête du Conseil de Conscience. Ce Prêlat étant bien accueilli à la Cour du Régent, tous les Evêques opposés à la Bulle se crurent aussi-tôt rentrés en grace. Ils appellèrent & réappelèrent à un futur Concile, où il ne se tene jamais. Noailles appella aussi en 1717, mais il ne voulut point d'éclat, & son appel fut imprimé malgré lui. Le Régent désertoit ces querelles, il ordonna le silence aux deux parts. Cette loi toujours recommandée & toujours violée, ne fut observée par aucun. La Cour de France & la Cour de Rome se confondirent inutilement en négociations, lorsque le système des Finances calma les esprits & tourna leur activité vers les espérances que la fortune donnoit. *Law* fit lui seul ce que tant d'Evêques, ni *Louis XIV*, ni le Pape n'avoient pu faire. Ces moments équivoques furent employés à réparer l'Eglise de France, trop long-temps & trop souvent déchirée. Le Cardinal Archevêque se prêta à tout, il rétracta son appel, & son Mandement de rétraction fut affiché le 20 Août 1720. Cette réunion du Clergé de France fut principalement l'ouvrage du nouvel Archevêque de Cambrai, *Dubois*, fils d'un Apothicaire, dennis Cardinal & premier Ministre. Cet homme licencieux triomphoit d'avoir subjugué le pieux Archevêque de Paris; mais le parti observa qu'il étoit alors avancé en âge, & que des personnes attachées à la Cour le gouvernoient totalement. Les Janfénistes tint en-

core valoir le courage, dirent-ils, avec lequel il protesta dans deux actes de la main, en 1725 & 1729, contre toute acceptation qu'on auroit pu arracher à sa vieillesse. Il mourut cette dernière année à 78 ans. Ses charités étoient immenses; des meubles vendus, & toutes les autres dépenses payées, il ne laissa pas plus de 500 livres. Ses ennemis ne purent refuser de voir en lui les meilleures intentions. Il aimoit le bien & le faisoit. L'Ecriture-Sainte, l'eres de l'Eglise, Tradition, Théologie positive, Théologie morale, il l'avoit tout ce qu'un Evêque doit savoir. Doux, agréable dans la société, brillant même dans la conversation, sensible à l'amitié, plein de candeur & de franchise, il attachoit le cœur & l'esprit. S'il ne laissa quelquefois prévenir, c'est qu'il jugeoit des autres par l'évaluation de son ame, & cette ame étoit incapable de tromper. Ses adversaires crurent voir en lui un mélange de grandeur & de faiblesse, de courage & d'irrésolution. Plein de bonne foi, il soutenoit des gens qu'on accusoit d'un manque. Il avoit fait les Janfénistes sans l'être lui-même. L'idée seule de l'action le révoltoit; il aimoit la paix, & il auroit voulu la donner à l'Eglise. Un Evêque, en lui faisant une visite, lui dit: Je viens ne ranger à votre parti. *Le néfais*, répondit l'Archevêque, choqué du terme, d'aucun autre parti que de celui de J. C. Malgré ces dispositions, son Episcopat fut continuellement agité. Mortant par un méchant escalier pour aller voir une réparation qu'on avoit faite au haut de l'Eglise de Notre-Dame; *Jamais*, dit-il, on n'a fait passer Archevêque par d'aussi mauvais chemins que moi. Son administration fut prouvé très-bien, que pour gouverner à la satisfaction de tout le monde, il ne suffit pas d'être vertueux. *Gaston-Jean-Baptiste-Louis de Noailles*, son frere, qui lui succéda dans l'Evêché de Châlons, & y avoit les mêmes sentimens que lui, & étoit plus attaché. Il mourut

en l'année 1720, âgé de 72 ans. Nous avons parlé de ses vertus & de ses lumières au commencement de cet article.

**NOBILIUS**, Voyez **FLAMINIUS**.  
**NOBLE**, (*Enfance le*) né à Troyes en 1643, d'une famille distinguée, s'éleva par son esprit à la Charge de Procureur Général du Parlement de Metz. Il jouissoit d'une réputation brillante & d'une fortune avantageuse, lorsqu'il fut accusé d'avoir fait à son profit de faux actes. Il fut mis en prison au Châtelet, & condamné à faire amende-honorable & à un bannissement de neuf ans. Le Noble appella de cette Sentence qui n'étoit que trop juste; il fut transféré à la Conciergerie. *Gabrielle Perreau*, connue sous le nom de la *Belle Epiciere*, étoit alors dans cette prison. ou son mari l'avoit fait mettre pour ses défordres. Le Noble la connut, l'aima, & se chargea d'être son Avocat. Cette femme ne fut pas inflexible; une figure prévenante, beaucoup d'esprit, une imagination vive, une facilité extrême de parler & d'écrire; tout en lui annonçoit l'homme aimable. Les deux amans en vinrent bientôt aux dernières foiblesses. La *Belle Epiciere* demanda à être enfermée dans un Couvent, pour y accoucher secrètement entre les mains d'une sage-femme, que le Noble y fit entrer comme Pensionnaire. Le fruit de ces défordres paraît bientôt au jour, & elle fut transférée dans un autre Couvent; d'où elle trouva le moyen de se sauver. Le Noble s'éleva jusqu'à quelque temps après de la Conciergerie, en Avril 1695, pour rejoindre sa maîtresse. Ils vécurent ensemble quelque temps, mais ils changèrent souvent de quartier & de nom, de peur de surprendre. Pendant cette vie errante, elle accoucha de nouveau. Le Noble fut repris & mis en prison, où il fut jugé comme faussaire, le 24 Mars 1698, & fait une amende-honorable dans la Chambre du Châtelet, & à un bannissement de neuf ans. Son amante fut jugée au mois de

Mai suivant; & par l'arrêt, le Noble fut chargé de trois enfans, déclarés hérétiques. Malgré ce nouvel incident, il obtint la permission de revenir en France, à condition de ne point exercer de Charge de Judicature. Les malheurs de le Noble ne faisoient point corriger; il fut dérangé & dissipateur toute sa vie, qu'il termina dans la misère en 1711, à 68 ans. Il fallut que la charité de la Paroisse saint Severin fit entrer cet homme qui avoit fait gagner plus de cent mille écus à ses Imprimeurs. On a de lui un grand nombre d'ouvrages recueillis en vingt volumes in-12, par *Bronze*, Imprimeur de Paris. On peut les diviser en trois classes; dans la première nous placerons les ouvrages sérieux; dans la seconde, les ouvrages romanesques, & dans la troisième, les ouvrages poétiques. On a de lui dans le premier genre, I. *Histoire de l'Établissement de la République de Hollande*, c'est un extrait fait avec trop de précipitation de l'*Histoire de Grævus*, en 2 vol. in-12, Paris, 1683 & 1690. Cet ouvrage peu favorable aux Hollandais fut proscrit dans les Etats de la République. II. *Relation de l'Etat de Génes*, Paris, 1685, in-12, ouvrage superficiel. III. *Traité de la Mémoire de Méry*, in-12, l'Auteur y donne un Traité de la réduction avec celle de France. IV. *Dissertation Chronologique de l'année de la naissance de J. C.*, Paris, in-12, 1693. V. *Le Bouclier de la France*, ou les sentimens de *Gesfon* & des Canonistes, touchant les différends des Papes & des Rois de France; cet ouvrage qui a aussi paru sous le titre de *L'Esprit de Gesfon*, eut beaucoup de succès. VI. *Une Traduction des Épigrammes*, en prose & en vers, avec des Réflexions & le texte latin à côté, ce qui forme un volume in-8°. à trois colonnes. VII. *Entretiens politiques sur les Affaires du temps*, ouvrage périodique, plein de fautes heureuses & de plaidanteries basses, qui eut le plus grand succès dans sa naissance. On a de lui dans le second genre, I. *Histoire secrète de la Conjurati-*

des Papez contre les Médicis. II. *La fausse Comtesse d'Amberg*. III. *Mylord Courtenay*. IV. *Epiciers*. V. *Algèze*, *Rains de Norwege*. VI. *Zalman*. VII. *Mémoires de Chevalier Baltezar*. VIII. *Avantures Provinciales*. IX. *Les Promesses*. X. *Nouvelles Afficiantes*. XI. *Le Gage touché*. XII. *L'École du Monde*, ouvrage qui renferme beaucoup de bonne morale, mais écrit avec la légèreté propre à une production frivole. XIII. *L'Histoire du Strévement de Modras II*. Ces différents ouvrages ont fait moitié romanesques & moitié historiques. On y trouve de loin en loin quelques morceaux intéressans; mais le total n'en vaut rien ordinairement. Le style presque toujours facile & abondant, manque de précision, de pureté, d'élégance & de délicatesse. On voit cependant à travers ces défauts, de l'esprit, du feu & des connoissances variées. On a de lui dans le troisième genre, I. *Des Traditions rampantes en vers des Saryzes de Peste & de quelques Odes d'Horneac*. II. *Des Costes & des Fautes*, en deux volumes in-12; cet ouvrage plusieurs fois réimprimé ne méritoit pas tant d'empressement. Il y regar une prolixité froide, un ton familièrement bas, un style languissant. Les moralités n'y sont pas rendues avec finesse, & les images y sont mal choisies. Ces faibles eurent pourtant quelque vogue dans le temps, parce qu'elles étoient relatives aux événemens, qui faisoient matière de ces patquinades. III. *Des Comédies*, qu'on ne joue plus; le bon comique y domine moins que la polissonnerie. IV. *Des Epîtres*, des *Stances & des Sonnets*, qui ne sont guère au-dessus du médiocre. Le Noble fit ces quatre vers pour son portrait:

*Nobilitas fit clara dedit nomenque  
 genique;*  
*Clarior ingenio, nobilitate micat.*  
*Invita fortuna sic sperans tela ma-*  
*ligna.*  
*Per scapulos virtus sapiens aestiva puit.*

**NODUTUS**, **NODOTUS**, ou **NODINUS**, Dieu qui présidoit aux

moissons lorsque les nuéuds se forment aux tuyaux.

**NOË**, fils de *Lamech*, naquit l'an 2944 avant J. C. Il fut juste & trouva la malice des hommes, résolut de faire périr par un déluge tout ce qui respairoit par la terre. Dieu ordonna donc à *Noë* de bâtir une Arche pour se sauver du déluge, lui & toute sa famille, avec des bêtes & des oiseaux de toute espèce, mâles & femelles. Il marqua lui-même la forme, les mesures & les proportions de ce grand vaisseau; il devoit être de la figure d'un coffre, à long de 300 coudées, large de 50, & haut de 30, enduit de bitume, & distribué en trois étages, dont chacun devoit avoir plusieurs loges. *Noë* eut à la parole de Dieu, & exécuta tout ce qu'il avoit commandé. Après qu'il eut fait porter dans l'Arche toutes les choses nécessaires pour la vie des hommes & des animaux, sept jours avant le déluge, Dieu lui ordonna d'y entrer avec sa femme, ses trois fils & leurs femmes, & des animaux de toute espèce. Il étoit alors âgé de 600 ans. Le jour de la vengeance écarté venu, la mer se déborda de tous côtés, & il tomba une pluie horrible pendant quarante jours & quarante nuits. Toute la terre fut inondée, & tout périt, excepté ce qui étoit dans l'Arche. Après que les eaux eurent couvert la face de la terre pendant 150 jours, Dieu fit souffler un grand vent, qui commença à faire diminuer les eaux. Sept mois après le commencement du déluge, l'Arche fit reposa sur les Montagnes d'Arménie, ou le Mont *Ararat*, près la ville d'*Évan*. Le dixième jour du dixième mois, les sommets des montagnes se découvrirent; & quarante jours s'étant passés depuis que l'on eut commencé à les apercevoir, *Noë* ouvrit la fenêtre de l'Arche, & lâcha un corbean, qui ne resta plus. Il l'envoya ensuite la colombe, qui n'ayant pu trouver où se fixer son pied, revint dans l'Arche. Sept jours après il l'envoya de nouveau, & elle revint



portant dans son bec un rameau d'olivier dans les feuilles étoient toutes vertes. *Noë* déterminé à quitter l'Arche, en sortit un an après qu'il y fut entré. Son premier soin fut de dresser un Autel au Seigneur, & de lui offrir en holocauste un de tous les animaux purs qui étoient dans l'Arche. Dieu fit une alliance éternelle avec lui, & voulut que l'Arche en-Ciel en fût comme le signe. Après le déluge, *Noë* se mit à cultiver la terre, & il planta la vigne. Elle étoit connue avant ce temps-là, mais il fut le premier qui la planta avec ordre, & qui découvrit l'usage qu'on pouvoit faire du raisin en exprimant sa liqueur. Ayant donc fait du vin, il en but; & comme il n'en avoit point encore éprouvé la force, il s'enivra, & s'endormit dans sa tente. *Cham*, son fils, l'ayant trouvé découvert d'une manière indécente, s'en moqua, & en donna avis à ses frères, qui marchant en arrière, controyèrent d'un manteau la nudité de leur père. *Noë* à son réveil, apprenant ce qui s'étoit passé, maudit *Chanaan*, fils de *Cham*, dont les descendants furent dans la suite exterminés par les Israélites, & bénit *Sen* & *Japhet*. Ce saint homme vécut encore 350 ans depuis le déluge, & mourut à l'âge de 950, 2029 ans avant J. C.

**NOEMI**, femme d'*Eliabé*, de la Tribu de Benjamin, ayant été obligée de suivre son mari dans le pays des Moabites, l'y perdit, & maria ses deux fils *Chéliou* & *Mahalon* à *Orpha* & à *Ruth* filles Moabites. Ces deux jeunes époux étant morts sans laisser d'enfants, *Noëmi* résolut de retourner dans la Judée; *Ruth* ne voulut point la quitter, & elles arrivèrent ensemble à Bethléem dans le temps que l'on commençoit à couper les orges. *Ruth* alla glaner dans le champ de *Booz*, homme fort riche, & le proche parent d'*Eliabé*, qui finit à suivre ses moiffonneurs, & à manger avec ses gens. *Ruth* de retour à la maison, ayant appris à *Noëmi* ce qui s'étoit passé, celle-ci l'avertit

que *Booz* étoit son proche parent, & elle lui donna un expédient pour le déterminer à l'épouser. *Ruth* suivit le conseil de sa belle-mère, & réussit à se marier avec *Booz*, dont elle eut un fils nommé *Obed*, qui fut un des ancêtres de J. C.

**NOËT**, *Noctus*, Hérédiaque du troisième siècle, fut Maître de *Sabellius*. Il enseigna que J. C. n'étoit pas différent du Père, qu'il n'y avoit qu'une seule personne en Dieu, qui prenoit tantôt le nom de Père, tantôt celui de Fils, qui s'étoit incarné, qui étoit né de la Vierge & avoit souffert sur la croix. Ayant été cité devant les Prêtres, il déclava d'abord ses erreurs; il ne changea cependant pas d'avis, & ayant trouvé le moyen de faire adopter ses rêveries par une douzaine de personnes, il les professa hautement, & se fit Chef de Secte. Il prit le nom de *Mesif*, & donna le nom d'*Aaron* à son confesseur. Ses Sectateurs s'appellèrent *Nobétiens*. Leurs erreurs étoient les mêmes que celles de *Praxas* & de *Sabellius*.

**NOGARET**, *Popeye* VALETTE, NOGAROLA, (L'Ance) de Véronne, d'une famille illustre, se rendit très-habile dans la Langue Grecque, & s'acquit beaucoup de réputation par ses Traductions de plusieurs Livres Grecs, en Latin. Il parut avec un Concile de Trente, et des Emplois honorables dans la Patrie, & mourut à Véronne en 1539. On a de lui divers Ouvrages.

**NOIR**, (Jean Le) fameux Chanoine & Théologal de Séz, étoit fils d'un Conseiller au Présidial d'Angeçon. Il prêcha à Paris & en Province avec réputation. Il auroit pu jouir tranquillement de sa gloire à mais son zèle incontrôlé le trouva avec son Evêque. Il eut la témérité de reprendre, non-seulement la Doctrine, mais encore la conduite de ses Supérieurs. Après avoir été banni en 1663, il fut renfermé à la Bastille en 1693, & condamné le 24 Avril 1684, à faire amende-honorable devant l'Église Métropolitaine de Paris, & aux galères à perpétuité. Il fut ensuite

conduit à Saint Malo, puis dans les prisons de Brett, & enfin dans celles de Nantes, où il mourut en 1692. On a de lui plusieurs Ouvrages qui sont écrits d'un style vif & singulier, mais remplis d'injustes & d'emportement. Les principaux sont, I. *Récueil de ses Requêtes & Fatras*, in-fol. Ton y trouve une éloquence impétueuse & une science du Droit peu commune.

M. Aubert les a fait réimprimer dans son recueil de *Édits*, en deux volumes, in-8°. Lovain. II. *Une Traduction de l'Échelle du Cloître*, III. *Les avantages inconcevables de l'Église sur les Calvinistes*, IV. *Les nouvelles Lumières Volatiles*, &c. Écrites qui fit supprimer la Traduction Française que l'on préparoit de l'Histoire de *Pallavicin*, V. *Histoire de la domination Épisquale*, in-12. VI. *L'Évêque de Cambrai*, VII. *Protestation contre les assemblées du Clergé de 1681*, in-4°. & plusieurs autres, tant imprimés que manuscrits, dont le plus curieux est un écrit contre le *Catechisme de Séz*, & Cet homme illustre, dit l'Auteur du *Dictionnaire Critique*, n'a voit point l'injure farouche, l'ignorance & l'enfermeur que ses ennemis lui attribuent; il étoit au contraire doux, humain, sensible; si l'on remarque de la vivacité dans ses écrits, elle vient de son grand zèle pour la vérité & la discipline Ecclésiastique, pour l'intérêt de laquelle il s'est livré. Il avoit plusieurs biens compris sous l'étendue d'un mal que fait dans l'Église l'hérésie de la domination Episcopale, & ce il s'étoit voué à la combattre. Ce passage n'a pas besoin de commentaire. Il est seulement étrange qu'un homme d'un caractère doux soit violent dans ses ouvrages.

**NOLDIUS**, (Christien) né à Hoybia, en Scanie, en 1626, fut nommé, en 1650, Recteur du Collège de Landicron, Charge qu'il remplit pendant quatre ans. Il voyagea ensuite en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, & en France, & retourna dans sa patrie en 1657. Trois ans après il obtint la place de Gouverneur des enfans du Seigneur de

Gerstorf, Grand-Maître de la Cour de Danemarck. *Noldius* devint, en 1665, Ministre & Professeur de Théologie à Copenhague. Il mourut en cette ville, en 1685. On a de lui plusieurs Ouvrages; les principaux sont, I. *Concordantia Particularum Hebraeo-Chaldaicarum*, ouvrage excellent, dont la meilleure Edition est celle d'Étève, en 1734, in-4°. II. *Historia Idumaea, seu de vitâ & gestis Herodam Idumaei*, III. *Sacrarum Hiftoriarum & Antiquitatum Synopsi*, IV. *Logica*, &c. Une nouvelle Edition de l'Histoire de *Joséph*, &c. *Noldius* étoit en commerce de littérature avec le célèbre *Dorshusius*, & avec un grand nombre d'autres Savans. C'est l'un des premiers qui ont soutenu que les Diables ne peuvent faire aucun miracle, pour introduire ou augmenter l'erreur ou le vice. C'étoit un homme sans cesse occupé de ses études; les matières d'érudition recherchées avoient pour lui un attrait singulier. Il ne se bornoit pas, comme tant d'autres Savans, à faire usage de sa mémoire; il faisoit le service aussi de son esprit & de sa raison.

**NOËLN**, (Druy) Avocat au Parlement de Paris, quitta le Barreau pour s'appliquer à l'étude de l'Écriture-Sainte. On a de lui, I. *Lætre de N. Indis*, Théologien de Salamanque, où l'on propose la manière de corriger la version Grecque des Septante, avec des observations sur plusieurs autres difficultés. Paris 1708, in-12. II. *Deux Differtations*, l'une sur les Bibles Françaises jusqu'à l'an 1441, & l'autre sur l'Éclatrissement & phénomène littéraire, & Lettre critique de la Differtation anonyme, & des Lettres de *Richard Simons*, touchant les antiquités des Chaldéens & des Egyptiens, in-12. Noldius mourut en 1710, après avoir mené une vie occupée & édifiante. Sa Bibliothèque, choisie avec beaucoup de soin, devint après sa mort le partage des Pauvres de la Paroisse, dont il avoit été le confesseur & le pasteur.

**NOMIUS**, fils d'*Apollon* & de *Glycère*. On vitroit aussi sous ce nom *Jupiter* & *Apollon*, comme Dieux

Protecteurs des campagnes, des pâturages fin-tout, & des bergers.

**NONIUS MARCELLUS**, Grammaire, & Philophe Péripatéticien de Trivoli, fut un des plus savans hommes de son temps. Nous avons de lui un Traité de la propriété du Discours Latin, sous ce titre: *de Proprietate Sermonum*. Cet Auteur n'est estimable, que parce qu'il rapporte divers fragmens des anciens Auteurs, que l'on ne trouve point ailleurs. Ce Traité fut imprimé à Paris en 1614, avec des Notes pleines d'érudition.

**NONIUS**, (*Ferdinand*) Voyez NUNEZ.

**NONNIUS**, (*Louis*) Médecin d'Anvers au XVII. siècle, se signala par son habileté dans son art & par une érudition peu commune. On a de lui 1. Un excellent Traité intitulé: *Diatetica, sive de re cibaria*, ouvrage utile & agréable. Il y fait voir que le poisson est un aliment très-salutaire aux personnes sédentaires, aux vieillards, aux malades & aux gens de faible complexion; parce qu'il fait un sang de moyenne consistance, propre à leur tempérament. II. Un Commentaire fort étendu en un vol. in-fol. en 1650, sur les Médailles de la Grèce, sur celles de Jules César, d'Auguste & de Tibère. Il contient les deux ouvrages de Galien, sur le même sujet. III. *Hispinia*, in-8°. 1607, description très-étendue pour la connaissance de l'ancienne Espagne. IV. Un Commentaire sur la Grèce, des Isles, &c. de Galien: Ouvrage très-bien fait. V. *De Pisonum esu*, in-8°. Des Poëtes assez faibles.

**NONNIUS** ou **NONIUS**, (*Pierre*) en Espagnol *Nunnez*, savant Médecin & Mathématicien Portugais du XVI. siècle, étoit natif d'Alcazar-douli. Il fut Précepteur de Dom Henri, fils du Roi Emmanuel, & il enseigna les Mathématiques dans l'Université de Cordoube, avec une réputation extraordinaire. On a de lui, I. Deux Livres de *arts navigandi*, qui furent très-bien reçus à la Cour du Roi de Portugal, parce qu'ils servoient aux

grands dessein, qu'avoit le Roi de pousser les expéditions maritimes en Orient. II. *De Crapulculis*. III. *Annotationes historice*. IV. *Problema mathematicum de vocis navigii re venis*. V. Un Traité d'Algebre en Castillien, qu'il estoit beaucoup de qu'il dédia en 1564, à son ancien disciple le Prince Henri, Cardinal Infant, &c. *Nonnius* mourut en 1577, à 80 ans. Il passa pour un des plus habiles hommes de son temps. Il possédoit les hautes Sciences, il avoit les langues; & ce qui est encore plus estimable, il ne se prévaloit pas trop de ses connoissances.

**NONNIUS**, Poëte Grec du V. siècle, de Fanopie en Egypte, est Auteur, I. D'un Poëme en vers héroïques en 48 Livres, intitulé les *Dionysiaques*. II. D'une *Paraphrase* en vers sur l'Evangile de saint Jean. Cette Paraphrase est peu poétique, & elle obscuroit beaucoup plus le texte de saint Jean, qu'elle ne sert à l'expliquer. *Hésius* en a donné une Edition in-8°. Leyde 1627.

**NOODT**, (*Gerard*) Professeur en Droit à Nimègue, lieu de sa naissance, puis à Franeker, à Utrecht, & enfin à Leyde, où il mourut en 1725, à 98 ans. On a de lui d'excellens Traités sur des matieres de Jurisprudence, dont il donna un Recueil à Leyde en 1724, in-fol. deux vol. *Noodt* possédoit les Belles-Lettres, l'Histoire, les Langues, &c. *Barbeyrac* a traduit & commenté le Traité de *Noodt* sur le pouvoir des Souverains & la liberté de conscience. Hollande 1714, in-12. & 1731 deux tom. in-12.

**NORADIN**, fils de *Sanguin*, Soudan d'Alep & de Ninive, partagea les Etats de son pere avec son frere aîné, sur par ses Eunouques au siege de Colobeghar, en 1141. Le Souverain d'Alep étoit tombé dans le partage de *Noradin*; il l'emporta par ses armes & par sa prudence, & devint un des plus puissans Princes d'Asie. C'étoit alors le temps des Croisades, *Noradin* signala sa valeur contre les Croisés, défit *Joselin*, Comte d'Edesse, se rendit maître de

ses Etats & le fut plusieurs années, après avoir vaincu *Raimond*, Prince d'Antioche, dans une bataille où le dernier fut tué. Le conquérant Sultan enlève ses armes contre le Sultan d'Icône, qui fut vaincu à son tour. Celui d'Egypte détrôna par *Margan*, ayant appelé *Noradin* à son secours, lui donna occasion de le déposséder lui-même. *Siraous*, Général de ses armées, se fit établir Soudan d'Egypte au préjudice de *Noradin* son maître; mais ce nouveau Soudan mourut en 1170. Il laissa pour successeur le grand *Saladin*. Celui-ci épousa, dit-on, la veuve de *Noradin* qui étoit mort en 1173, avec la réputation d'un grand Capitaine. Il n'avoir rien de barbare que le nom. Sa valeur étoit soutenue par beaucoup de prudence, de religion & de générosité. *Beaudouin*, Roi de Jérusalem, ayant été empoisonné par son Médecin, à l'âge de 32 ans, *Noradin* refusa de lui rendre service de cette mort; *Comparisons plures*, disent il, à la mort qu'elle cause, puisqu'on place la mort d'un Prince qui ne laisse point d'égale après lui. De pareils traits honoreront la nation la plus civilisée.

**NORBERT**, (*Saint*) né à Santin dans le Duché de Cleves, d'une des plus illustres familles d'Allemagne, passa à la Cour de l'Empereur *Henri V*, son parent. Il y brilla par les agrémens de son esprit & de sa figure, & y plut par l'enjouement & la douceur de son caractère. La Cour perdit sur ses moeurs l'estime qu'elle devoit lui faire; elle les adoucit & les corrompit. *Norbert*, touché par la grace, se retira du sein de la corruption, se démit de ses Bénéfices, vendit son patrimoine & a donna le prix aux pauvres. Déchargé de tous les liens qui le retenoient au monde, il s'en alla de Ville en Ville prêcher le Royaume de Dieu. *Berthelm*, Evêque de Laon, lui ayant donné un voyage solitaire nommé *Premontré*, il s'y retira en 1120, & y fonda l'Ordre de Chanoines Réguliers, qui porte le nom de ce désert. Ses Sermons, appuyés par ses

exemples, lui attirerent une foule de disciples; il leur donna la règle de S. Augustin & l'habit blanc, qui étoit celui de Clercs, mais tout de laine & sans linge. Cette nouvelle milice de Jésus-Christ gardoit un silence perpétuel, jénoit en tout temps & ne faisoit qu'un repas par jour & très-frugal. Cet Ordre fut confirmé six ans après en 1126, par Honorius II. Il y avoit alors huit Bénédictins, outre *Premontré*. Le saint Instituteur fut appelé dans le même temps à Anvers pour combattre l'hérétique *Tanchelin*. L'Archevêché de Magdebourg ayant vacqué, le Clergé & le peuple le choisirent pour le remplir. Il appella ses Chanoines dans cette Ville, & leur vint au-devant à ceux du Chapitre de Magdebourg, sans les changer. Le dessein de réforme que leur Archevêque méditoit, leur inspira pendant quelque temps une haine si violente, qu'ils attendirent plusieurs fois sur sa vie. L'excèsion du Comte de Rhénus la rappela en France pour quelque temps; & après avoir eu la consolation de voir sa maison de *Premontré* peuplée de 500 Religieux, il alla mourir dans la Ville Episcopale en 1134. *Grégoire XIII* le plaça dans le Catalogue des Saints en 1584. On lui attribue des *Sermons* & trois livres de ses *Œuvres*; mais il y a apparence que ce dernier ouvrage a été enfanté par quelque très-moins bien réglé que celle de Saint *Norbert*.

**NORDEN**, (*N.*) Capitaine de Vaisseau, alla en Egypte & il prit les dessein de l'ancienne Thebes. Après avoir voyagé en Angleterre, il vint à Paris, où il mourut en 1722. Les *Mémoires* de cet habile voyageur ont été imprimés à Copenhague en 1755. Ils sont très-curieux & très-importans, sur-tout pour ceux qui aiment l'Antiquité. On y trouve les dessein des monuments qui subsistent dans la Thebaïde. Ce voyageur mérite plus de croyance que ceux qui l'avoient précédé.

**NORES**, (*Jafon de*) Littérateur, Poëte & Philophe, né à Nicolie



dans l'île de Chypre, fut dépourvu de ses biens par les Turcs. Il se retira à Padoue, où il enseigna la Philosophie morale avec beaucoup de réputation. Ce savant avoit cette dureté de caractère qu'on connoît quelquefois dans la poussière de l'école. C'étoit un de ces hommes infatués d'Aristote, qui disent tout & ne sentent rien. Le *Paffor Fida de Guertini* parut; *Notes* étoit déclamé contre les Pastoraux, & devenues la lecture à la mode dans toute l'Italie. Il attaque celle de *Guertini*, qui le fondroya par une brochure imprimée à Ferrare en 1588. De *Neres* répliqua en 1590, & le Poete lui préparait une réponse encore plus piquante que la première, lorsque son adversaire mourut, en 1590. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, les uns en Italien, & les autres en Latin. Les principaux des Italiens sont, I. *La Postique*, II. *Un Traité de la République*, qu'il forma sur le modèle de celle des Vertueux, ses Souverains. III. *Un Traité du Monde & de ses Parties*, IV. *Introduction aux trois Livres de la Rhétorique d'Aristote*, édition. V. *Traité de ce que la Comédie, la Tragedie & le Poëme Historique peuvent recevoir de la Philosophie morale*, &c. Ceux qu'il a écrits en Latin sont, I. *Institutio in Philosophiam Ciceronis*, II. *Brevis & distincta Summa Praecipuorum de arte dicendi, ex Libris Ciceronis collecta*, bon ouvrage. III. *De constitutione partium humanae & civilis Philosophiae*, IV. *Interpretatio in ateniensium Historicis*, &c. On remarque dans tous ces Ouvrages beaucoup de méthode & de clarté, une profonde érudition, des expressions heureuses, un style élevé, mais quelquefois emphatique.

NORIS, (*Harz*) né à Vérone en 1651, mourut de son enfance beaucoup d'esprit & d'application à l'étude. Son père fut son premier Maître, & il eut la consolation de voir dans son fils un élève qui donnoit les plus grandes espérances. Son goût pour les ouvrages de saint Augustin l'engagea à prendre l'habit des Hermites qui portent le nom de ce

Père de l'Eglise. Le Général, instruit de son mérite, l'appella à Rome. Le jeune *Noris* passoit le jour & une partie de la nuit dans la Bibliothèque; il étudioit ordinairement 14 heures par jour, & il commenca ce travail jusqu'à ce qu'il fut honoré de la Pourpre. Ses talens le firent choisir pour professeur dans différentes Maisons de son Ordre; il s'en acquitta avec tant de succès, que le grand Duc de Toscane l'appella à Florence en 1674, le prit pour son Théologien, & lui donna la Chaire d'Historie Ecclésiastique dans l'Université de Fife. Le premier ouvrage qu'il donna au public, fut son *Histoire Pelagienne*, imprimée à Florence en 1673. Cet ouvrage eut le sort des bons Livres; il excita l'envie & fit un nom à son Auteur. On lança une foule d'écrits contre lui; il répondit la querelle s'échauffa & fut portée au Tribunal de l'Inquisition. Son Ouvrage y fut mis au creuset & en sortit sans la moindre flétrissure. Ses ennemis de la Doctrine de saint Augustin sont revenus depuis à la charge. Le Jésuite *Colonis* la mix dans sa Bibliothèque Jansénienne. Le grand Esquifneur d'Espagne suivit l'exemple de cet Ecritain plus modéré, & plaça, en 1749, *Histoire Pelagienne* dans l'Index des Livres proscrits par le Saint Office. Le grand Pape, *Benoît XIV*, s'éleva, en 1748, contre cette censure, dans une lettre à cet Inquisiteur qui n'y eut aucun égard. Son successeur, plus sage, déclencha en 1758, sous peine d'excommunication, de se prévaloir jamais de cette espèce de flétrissure, & l'annulla par un décret solennel. *Clément X* vengea *Noris* de ses adversaires, en le nommant Qualificateur du Saint Office. *Innocent XII*, marchant sur les traces de ce Pontife, l'appella à Rome en 1692, & le nomma sous-Bibliothécaire du Vatican. Cet emploi l'approchant du Cardinalat, l'envie n'avoit plus que jamais. Le Livre fut examiné de nouveau; & les témoignages des Examineurs furent si avantageux, que le Pape le fit Consulter de l'Inquisition & bieu-

tôt après Cardinal, en 1695. Ses ennemis firent ce Discours sur la promotion.

*Romano si dignus erat Norisius Ojro.*

*Debiti Inproxi trina corona dari.*

Les devoirs de sa dignité absorbent une partie de son temps, & le laborieux *Noris* regretta souvent l'obscureté de son Cloître. Le Cardinal *Casana*, Bibliothécaire du Vatican, étant mort en 1700, le Cardinal *Noris* eut sa place. Il fut nommé, deux ans après, pour travailler à la réforme du Calendrier, mais il ne put s'occuper long-temps de ce grand ouvrage. La mort l'enleva à la République des Lettres en 1704, à 73 ans. Le Cardinal *Noris* passe avec raison pour un des hommes à qui l'Italie doit le plus en fait de Littérature. Son esprit étoit pénétrant & plein de vivacité; sa mémoire heureuse & ornée des plus beaux traits de l'histoire sacrée & profane. Une critique judicieuse, une exactitude scrupuleuse, un style assez pur & souvent élégant caractérisent ses productions. *Noris* n'échappa à la recherche & à la fugacité. Ses Ouvrages ont été recueillis en 1729 & 1730 à Vérone, en 1 vol. in-fol. Les principaux sont, I. *Historia Pelagiana Libri duo*, II. *Dissertio Historica de Synodo quinta aemuliana*, III. *Vindiciae Augustiniana*, IV. *Dissertio de uno ex Trinitate in Caris passo*, V. *Apologia Monachorum Sythica ab Anonymi scriptis vindicata*, VI. *Anonymi scriptis circa veteres Semi-Pelagianorum Sectores, vulgi ac eradicati*, VII. *Responsio ad appendix auctoris scarpularum*, VIII. *Janséniani erroris calumniosus sublati*, IX. *Somnia Francisci Macedo*, X. *Epocha Syro-Macedonum*, imprimé séparément, in-fol & in-8°. C'est avec le secours des médailles que l'illustre Auteur éclaircit les différentes époques des Syro-Macédoniens. Une profonde érudition, des recherches laborieuses & une grande exactitude caractérisent cet ouvrage important. XI. *De duobus nummis Diocletiani & Licinii dissertatio du-*

plex: production digne de la précédente. XII. *Parsenisi ad parcom Haradinum*. Le Cardinal *Noris* avoit relevé les extravagances de ce Jésuite dans plusieurs de ses écrits; il le fait dans celui-ci d'une manière particulière. Ce n'est pas le seul homme contre lequel il ait écrit; il aimoit assez les guerres de plume; sensible à la critique & aux offenses, il se permettoit, contre les Censeurs, les raileries & les injures, & on les lui rendoit de manière à l'inquiéter. XIII. *Centographia Pijana Cuius & Lucii Censorii*, in-fol. On fit à Louvain une édition de l'*Historia Pelagiana*, à laquelle on joignit cinq Dissertations Historiques, avec les écrits notés à cet article II & III.

NORMANT, (*Aleris*) célèbre Avocat au Parlement de Paris, & fils d'un Procureur au même Parlement, étoit né avec beaucoup d'élevation d'esprit, un discernement sûr, & un amour sincère du vrai. Il joignoit à ces dons précieux de la nature, le talent de la parole, une éloquence mâle, la beauté de l'organe, & de la grace de la représentation. Les vices qu'il s'est si fort distingués au Barreau, & qu'on commencent même de lui faire, l'enleva les suffrages & les cœurs de tous ceux qui l'entendoient. Avant que de se charger d'une Cause, il l'examinait en Juge impartial, avec la plus grande sévérité; & quand il en avoit senti l'injustice, il n'avoit nulle sorte d'autorité dans le monde qui put l'engager à la défendre. Il donna le Conseil des Maisons les plus illustres, & l'arbitre des plus grands différends. Ce fut lui, & avec le Javien de Prunai, que l'Ordre des Avocats choisit pour porter aux pieds da Trône ses sentimens sur la Puissance Royale & sur la soumission qui lui est due. *Noris* avoit l'esprit si pénétrant & si juste, qu'on auroit été tenté de croire qu'il démolit partout le vrai, plutôt par sentiment & par instinct, que par étude & par réflexion. Aussi disoit-on communément de lui, qu'il devoit la Loi, & qu'il l'avoit juste. C'est justu

d'esprit & la droiture de son cœur lui avoient fait une telle réputation, que les Parties le prioient souvent pour Juge de leurs différends. & celles qui auroient refusé de s'en rapporter à lui, auroient été de donner dans le public une mauvaise idée de leur discernement ou de leurs prétentions. Il excelloit sur-tout dans l'art de la conciliation, & portoit le désir le plus ardent de terminer tout différend au plus haut degré. Sa générosité étoit telle, qu'il suffisoit d'avoir du mal, ou de des besoins, à Salon, pour avoir droit à son cœur. Ayant épousé une Dame de ses Clientes de placer sur une certaine personne une somme de 20000 livres; & quelques années après cette personne étant devenue insolvable, il se crut obligé de restituer ces 20000 livres à sa Cliente, & il les lui a légués par son Testament. On fait dans tout Paris un grand nombre d'autres traits de *Nous*, qui font d'une noblesse dont il y a peu d'exemples.

NOSTRADAMUS, (*Michel*) né à saint Remy en Provence en 1503, & d'une famille austro-gallo Juive, prétendoit être de la Tribu d'Issachar, parce qu'il étoit dit dans les Livres prophétiques : *De filio quoque Issachar viri eruditus qui novavit omnia tempora.* Après avoir été reçu Docteur en Médecine à Montpellier, il parcourut la France & le maria à Agen. Devenu veuf, il retourna en Provence & obtint une pension de la Ville d'Avignon, qu'il avoit secourue dans un temps de contagion. Il se fixa ensuite à Salon, & s'y maria pour une seconde fois. Le bruit d'un jour dans sa nouvelle retraite l'engagea à se livrer à l'étude, & sur-tout à celle de l'Astrologie. Il se mêla de faire des Prédications qu'il renferma dans ses quatrains rimés qu'il donna en manuscrit. La première édition de cet Ouvrage extravagant, imprimée à Lyon en 1555, in-8°, en contient sept. Leur obscurité impenétrable, le ton prophétique que le scribe y prend, l'assurance avec laquelle il y parle, joints à la réputation, qui firent rechercher. Embûché par sa success, il en publia de nouvelles; il

mit au jour la huitième, neuvième & dixième centaines qu'il dédia au Roi Henri II. C'étoit alors le règne de l'Astrologie & des Prédications. Ce Prince & la Reine Catherine de Médicis, entretins tous les deux de cette folie, voulurent voir l'Autheur, & le récompensèrent comme un grand homme. On l'envoya à Blois pour tirer l'Horoscope des jeunes Princes. *Nostadamus* le tira le mieux qu'il put de cette commission difficile, mais on ne fin point ce qu'il dit. De retour à Salon, comblé d'honneurs & de biens, il reçut la visite d'Emmanuel, Duc de Savoie, de la Princesse Marguerite sa femme, & quelque-temps après de Charles IX. Ce Monarque lui fit donner deux cents écus d'or, avec un Brevet de Médecin ordinaire du Roi & des appointemens. *Nostadamus* mourut seize mois après, en 1566, à Salon, regardé par le peuple comme un homme qui connoissoit l'avenir comme le passé, quoiqu'on y eût des Philosophes il ne connoît ni l'un ni l'autre. Son tombeau est dans l'Eglise des Cordeliers, chargé d'une magnifique Epitaphe que le temps a effacé. On y trouve si plume de *Divine*. Ses partisans disent encore aujourd'hui que tout ce qu'il a prédit lui avoit été révélé : cela pourroit être; mais ce n'étoit sûrement que par le démon du délire. Outre ses douze centaines, réimprimées plusieurs fois pour le peuple & pour les esprits qui sont peuplés, & en 1668, en Hollande, in-12, avec la vie de l'Autheur, on a de lui des Ouvrages de *Médecine* qui ne valent pas mieux que ses Prédications. *Idelle* a fait ces deux vers sur ce prétendu Prophète :

*Nostre damus cum falsa damus, nam  
fallere nostrum est,  
Et cum falsa damus, nil nisi Nostra  
damus.*

NOSTRADAMUS, (*Jean*) frère puîné du précédent. exerça longtemps la Charge de Procureur au Parlement de Provence & d'Arles avec honneur. Il cultivoit les Muses Pro-

vençales & faisoit des chansons assez peu délicates, mais qui plussent dans un temps grossier. On a de lui une plate rapiéce pleine de fables & d'absurdités, sous le titre de *Vie des aseasons Poètes Provençaux*, à Lyon 1573, in-8°. *Jean Juge* perdit son temps à la traduire en Italien.

NOSTADAMUS, (*César*) fils aîné de *Michel*, né à Salon en 1555, & mort en 1629, laissa une *Histoire & Chronique de Provence*, in-fol. à Lyon 1614. C'est une compilation fort mal écrite, & qui s'est estimée que pour les recherches qu'elle renferme.

NOTKERS, Autours Ecclésiastiques, fleurissoient fin dans le IX, & l'autre dans le X siècle; le premier, surnommé le *Beige*, étoit Moine de saint Gal; il composa un *Martyrologe* & quelques *Vies* de Saints qu'on trouve dans différents recueils. Le second, dit de *Liège*, parce qu'il étoit Evêque de cette Ville, a laissé une *Histoire des Evêques de Mastricht ou Liège*, in-4°. 1612.

NOTRE, (*André la*) né à Paris en 1613, mort dans la même Ville en 1700, succéda à son père, dans l'emploi d'Intendant des Jardins des Tuileries, & mérita par ses rares talents, d'être nommé Chevalier de l'Ordre de saint Michel, Contrôleur Général des Bâtimens de Sa Majesté, & Dessinateur des Jardins. Ce grand homme fut choisi par *Fouquet*, pour décorer les Jardins du Château de Vanne-le-Vicomte. Il en fit un séjour enchanté, par les ornemens nouveaux, & pleins de magnificence, qu'il y prodigua. On vit alors, pour la première fois, des Portiques, des Barreaux, des Grottes, des Trillages, des Labyrinthes, &c. embellir & varier le spectacle des grands Jardins. Le Roi, témoin de ces merveilles, lui donna la direction de tous les Parcs. Il embellit par son art, Versailles, Trianon, &c. Il fit à S. Germain cette fameuse Terrasse, qu'il voit toujours avec une nouvelle admiration. Les Jardins de *Glagny*, de Chantilly, de S. Cloud, de

Meudon, de Seceaux, le Parterre du Tibre, & les Canaux qui ornent ce lieu champêtre à Fontainebleau, sont encore son ouvrage. Il demanda à faire le voyage d'Italie, sous l'espérance d'acquiesce de nouvelles connoissances; mais son génie créateur l'avoit conduit à la perfection. Il ne vit rien de comparable à ce qu'il avoit fait en France. Ce fut à Rome qu'il connut le Chevalier *Bernin*, qui avoit alors une pension de deux mille écus, pour travailler à la Statue équestre de Louis XIV. Il engagea ce Prince à faire venir cet ouvrage en France, malgré la vaine publique, qui le blâmoit. Le Pape *Innocent XI*, instruit de son mépris, voulut le voir, & lui donna une assez longue audience, sur la fin de laquelle le *Nôtre* s'écria en s'adressant au Pape: *J'ai vu les plus grands hommes du monde, Pierre Sainteti, & le Roi mon Maître. Il y a grande différence, dit le Pape; le Roi est un grand Prince victorieux, je suis un pauvre Prêtre serviteur des serviteurs de Dieu.* Le *Nôtre*, charmé de cette réponse, oubliant qu'il lui faisoit, & frappant sur l'épaula du Pape lui répondit à son tour: *Mon Révérend Père, vous vous parlez bien & vous entendez tout le Sacré Collège. Le Pape, qui entendoit le François, rit du pronostic. Le *Nôtre*, charmé de plus en plus de sa bonté, & de l'estime particulière qu'il témoignoit pour le Roi, se jeta au cou du Pape & l'embrassa. C'étoit au reste la coutume d'embrasser tous ceux qui publient les louanges de Louis XIV. & il l'embrassa le Roi lui-même, toutes les fois que ce Prince revenoit de la campagne. Ayant trouvé le Roi dans les Jardins de Marly, ce Monarque monta dans la chaise couverte, traînée par des Suisses, & voulut que le *Nôtre* prit place dans une autre à peu près semblable. Ce vénérable vieillard, les larmes aux yeux, se voyant à côté du Roi, & remarquant *Manfard*, Surintendant des Bâtimens, qu'il avoit produit à la Cour, marchant à pied, s'écria: *Sire, en vérité mon bon homme de Père courroit de**



grands yeux, s'il me voyoit dans un char après du plus grand Roi de la terre; il faut avouer que votre Majesté a bien son Mason & son Jansénisme. En 1675 Louis XIV lui ayant accordé des Lettres de noblesse, & la Croix de S. Michel, voulut lui donner des ames; mais il répondit qu'il avoit les siennes, qui étoient trois limaçons couronnés d'une pomme de choux. *Sire*, ajouta-t-il, pourrais-je ouïr ma bêche? *Cambien* doit-elle m'être chère? *N'est-ce pas à elle que je dois les bonis dont Votre Majesté m'honore?* Le *Nôtre* avoit beaucoup de vœux dans l'esprit; & un goût infini pour les Arts en général, & particulièrement pour la Peinture. Il a enrichi le cabinet du Roi de quelques morceaux d'un prix incalculable.

NOVARIN, (Louis) Religieux Théatin, de Vézou, habile dans l'Hebreu & dans les autres Langues Orientales, se fit aimer des Princes & des Savans de son temps. Il est Auteur d'un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont, I. des *Commentaires* sur les IV Evangelies & sur les Actes des Apôtres. II. *Arcana mystica Theologiae*. III. *Adagia Sanctorum Patrum*, &c. Il mourut en l'année 1650, après avoir exercé les premiers emplois de son Ordre.

NOVAT, Novatus, Prêtre de l'Eglise de Carthage, au troisième siècle, crut éviter la punition de ses crimes en se joignant au Diacre *Fallicisme*, (contre S. Cyprien) Il soutint avec lui qu'on devoit recevoir les *Laps* à la communion sans aucune pénitence. Etant allé à Rome en 251, il s'unît avec Novatien; cette union causa non seulement le premier Schisme, mais fit encore une hérésie. *Voyez l'ARTICLE suivant.*

NOVATIEN, Philophe Painé, se trouvant dangereusement malade demanda le Baptême; & on le lui conféra dans son lit. Etant relevé de sa maladie, il fut quelque temps après ordonné Prêtre, contre les règles canoniques & contre l'avis de son Evêque. Son éloquence lui ac-

quit une grande réputation. Cet ambiteux portoit ses vœux for le Siege de Rome, & il fut outré de se voir précédé Corneille après la mort du Pape Fabien, qu'il publia des calomnies atroces contre son facteur. S'étant uni avec Novat, ils firent venir trois Evêques simples & ignorans, & les ayant fait baïre, ils les obligèrent d'ordonner Novatien Evêque de Rome. Cette ordination irrégulière produisit un schisme funeste, qui dégénéra en hérésie: car Novatien soutint que l'Eglise n'avoit pas le pouvoir de recevoir à la Communion ceux qui étoient tombés dans l'idolâtrie, & se sépara de Corneille. Ses premiers disciples n'étendant pas plus loin la sévérité de leur discipline. Dans la suite ils exclurent tout toujours ceux qui avoient commis des péchés pour lesquels on étoit mis en pénitence: tels étoient l'adultère, la fornication; ils condamnaient ensuite les secondes noces. La sévérité de Novatien à l'égard de ceux qui étoient tombés dans l'idolâtrie étoit en usage; ainsi il ne faut pas s'étonner de ce qu'il trouva des partisans, même parmi les Evêques; mais presque tous l'abandonnerent. Il y avoit encore des Novatien en Afrique du temps de S. Léon, & en Occident jusqu'au huitième siècle. Les Novatien prirent le nom de *Cathares*, c'est-à-dire purs; ils avoient un grand mépris pour les Catholiques, & lorsque quelque'un d'eux embroïtoit leur sentiment, ils le rebaptisoient. *Novatien* ne faisoit que renouveler l'erreur des Montanistes. (Voyez MONTAN.) Sa sévérité venoit en partie de son caractère dur & austère. Il étoit Stoïcien & il avoit une mauvaise santé. On lui attribue le *Traité de la Trinité*, le *Livre des viandes juives*, qui sont parmi les œuvres de *Tertullien*, & une Lettre qu'on trouve parmi celles de S. Cyprien. M. Jackson a donné une édition de tous les ouvrages de Novatien, Londres 1728 in-8°. C'est lui, & non pas Novat, qui a donné son nom aux Hérétiques appelés *Novatien*.

NOUE,

NOUE, (François de la) surnommé *Bras-de-Fer*, Gentilhomme Breton, naquit en 1531 d'une maison ancienne. Il porta les armes dès son enfance & le signala d'abord en Italie. De retour en France, il embrassa le parti des Calvinistes, auxquels il rendit les plus grands services. Ce Héros prit Orléans sur les Catholiques en 1567, conduisit l'arrière-garde à la bataille de Jarnac en 1569, & se rendit maître de Fontenai, d'Oléron, de Marennes, de Souffie & de Brouage. Ce fut à la prise de Fontenai qu'il reçut un coup au bras gauche, qui lui brisa l'os. On le lui coupa à la Rochelle, & on lui en fit un de fer, dont il se servoit très-bien pour manier la bride de son cheval. Envoyé dans les Pays-Bas en 1577, il y surprit Valenciennes. A son retour en France, après l'affreuse journée de la saint Barthelemi, le Roi le nomma Général des troupes, envoyées pour le siege de la Rochelle. Il s'en servit pour fortifier le parti des Rebelles. Les remords que lui causa cette perfidie, lui inspira la résolution de chercher une mort honorable dans les sorties que firent les assiégés. Il se mêla une fois si avant, qu'il eût été tué sans un Gentilhomme nommé *Mareil*, qui se fit au-devant du coup dont il alloit être percé. Pendant ce siege il proposa à diverses reprises des voies de conciliation entre les deux partis. Le Ministre *la Place*, Protestant, d'un caractère inquiet, outré de cette modération, prodige à ce Héros pacifique les noms les plus odieux & finit par lui donner un soufflet. *Ne vous calmez* jusques dans son premier mouvement, se borne à renvoyer le brutal à sa femme, pour remédier, dit-il, au dérangement de sa raison. Sa valeur & la vertu n'éclaircissent pas moins en 1579. Il passa au service des Etats-Généraux dans les Pays-Bas. Il fut nommé le Comte d'Edmond, inspira une telle ardeur aux soldats, que, loin de piller, ils négligèrent même de recevoir leur paye. On leur annonça que leurs soldes étoient arrivées à Mennin; ils

tépondent qu'ils ne favoient point pendre à compter de l'argent le temps qu'ils peuvent employer à vaincre. Le courage de *la Noue* ne l'empêcha pas d'être fait prisonnier en 1580, & il n'obtint la liberté que cinq ans après. Pendant les troubles de la Ligue, il se signala contre les furieux soutiens de cette confédération. Les Ligueurs entreprirent le siege de Sens en 1589. Comme les Royalistes n'avoient pas des forces suffisantes pour attaquer les assiégés, ils se bornèrent à vouloir faire entrer dans la Place des munitions de guerre & de bouche. Les Marchands ne veulent pas les livrer sans argent, & les trahisons refusent d'en avancer. Oh, dit le brave & vertueux *la Noue*, ce sera donc moi qui ferai la dépense; garde son argent quiconque s'éliminera plus que son honneur; tandis que j'aurai une goutte de sang & un arpent de terre, je l'emploierai pour la défense de l'Etat où Dieu m'a fait naître. Il engage aussitôt la terre des Tournelles aux Marchands qui doivent fournir les munitions. *La Noue* continua de servir avec gloire sous Henri III. Ce Héros bienfaisant périt au siege de Lamballe en 1591, d'un coup de mousquet, dans le temps qu'il étoit monté sur une échelle, pour reconnoître ce qu'on faisoit dans la Place. *La Noue* fut pleuré des Catholiques & des Protestans. Aux vertus de citoyen & de Protestant, il avoit de citoyen & de plusieurs de guerrier; il joignoit les connoissances de l'homme de Lettres.

NOVES, (Laurie de) Dame & nonDémouille, comme le disent tous les Dictionnaires, est plus connue sous le nom de la Belle Lancer. Elle naquit à Avignon ou dans un Village environné en 1308, d'André de Noves, & fut mariée à Hugues de Sade, Seigneur de Samazan. Son esprit, sa vertu, sa beauté & les grâces lui foumoutent tous les succès. Le fameux *Petrarque*, retiré à Avignon, conçut une si violente passion pour elle, qu'il l'aima son amour 10 ans après sa mort. Ce Poète lui consacra sa Muse & fit à sa louange 318

Z

Tome III,

*Sommes* & 88 *Chansons*, auxquels elle étoit immortelle. Elle mourut respectée. La Poësie la plus aimable & les sentimens les plus tendres. *Laure* étoit, dit-on, du nombre des Dames qui composoient la Cour d'*Amour*. Cette Cour étoit une assemblée de femmes de la première qualité, qui ne traitoient que de matières de galanterie & qui décernoient gouvernement par ces bagatelles. Elle mourut de la peste à Avignon en 1348, à 24 ans, & fut enterrée aux Cordeliers. On a débit beaucoup de fables sur cette Dame vertueuse. *Fleury*, dans son Histoire Ecclesiastique, raconte que le Pape Benoît XII voulut persuader à *Pétrarque* d'épouser *Laure*, lui promettant dispense pour garder ses Bénéfices. Le Poëte l'ayant refusé sous le frivole prétexte qu'il ne pourroit plus la chanter, *Laure* se maria à un autre. M. de *Villars*, continuateur de l'Histoire de France de M. l'Abbé du *Vallé*, a adopté ce conte, & fait dire à *Pétrarque* qu'il ne vouloit point de ce mariage, de peur que l'hymen n'égât son ardeur Poétique. Ces fables & beaucoup d'autres ont été puiffées dans des Auteurs Italiens qui n'ont jamais bien connu *Laure*, qui étoit ainsi vertueuse que belle. Quelques légers couplets, quelques regards gracieux & quelques paroles honorées furent les seuls signillons dont elle se servit pour ranimer la verve du Poëte quand elle la voyoit se ralentir. Son amour propre, trop faisant de se voir célébré par un aussi habile Poëte, lui suggérait ces innocentes ruses. *François I*, passant à Avignon, ordonna de rétablir le tombeau de *Laure*, mais cet ordre ne fut pas exécuté, ce Prince l'honora d'une Epigraphe en vers Français. Elle ne vaut pas celle qui lui fit son tombeau en vers Italiens.

Qui riposan quel casto & felice ossa  
Di quell' alma geniale & sola in terra,  
Apro & du Sasso! hor ben teco hai  
Jovetra  
El viva honor, la fama & bella  
scelta.

*Morte à del verde Lauro scelta, & Senz'io*  
*Fresca radice, e il premio di mia guerra*  
*Di quattro lesfri e più; (l'ancor non erio*  
*Mio pensier triso) el ch'è in poca fossa.*  
*Felles piante in borgo d'Avignon*  
*Natura & mori: & qui con ella pace*  
*La pena, l'è sil, l'inchiofro & la ragione.*  
*O dolceti umbri, o viva face*  
*Ch'ancor mi coerge & straggi! in gioochione*  
*Cieffeu preschi il Signor l'accetti in pace.*

NOULLEAU, (*Jean-Baptiste*) né à S. Brieux en 1604, de parents distingués dans la Magistrature, entra dans la Congrégation de l'Oratoire, & devint Archidiacre de S. Brieux en 1659, puis Théologal en 1640. Il prêcha avec applaudissement à S. Malo, à Paris & dans plusieurs autres villes. Son zèle imprudent l'ayant engagé dans de fausses démarches, la Barbe, son Evêque, l'interdit de toutes les fonctions Ecclesiastiques de son Diocèse. *Noulleau* composa plusieurs *Ecrites* & *Factums* pour sa défense; mais ne pouvant réussir à faire lever son interdit, il fit pendant trois ans sept lieues par jour pour se rendre à S. Quel, dans le Diocèse de Dol, afin d'y offrir le saint Sacrifice. Les fatigues de ces fréquens voyages, & la rigueur de ses austérités hâtèrent sa mort, arrivée vers 1672. On a de lui 1. *Politique Chrétienne & Ecclesiastique, pour l'usage de tous Missionnaires de l'Assemblée générale du Clergé en 1665 & 1666.* II. *Conjuration contre les Blasphémateurs*, in-4°. III. *Pratiques de l'Oratoire*, IV. *L'Esprit de Christianisme dans le saint Sacrifice de la Messe*. V. *Traité de l'extinction des Poëtes, de l'usage Canonique des biens de l'Eglise*, &c. VI. *Diverses Pièces latines & Françaises* par *Le La Harde* de l'Eglise Gallicane, in-4°. &c.

NOURRY, (*Dom Nicolas*) né à Dieppe en 1647, Bénédictin de la Congrégation de S. Maur en 1665, s'appliqua avec succès à l'étude de l'Antiquité Ecclesiastique. Ce savant Religieux, également estimable par ses mœurs & par ses connoissances, mourut à Paris en 1724, à 77 ans. L'édition des *œuvres de Cassiodore* est le fruit de son travail & de celui de D. *Garet* son Confesseur. Il travailla avec *Dom Jean de Chyffe* & *Dom Julien Bellaise*, à l'édition des *Claves de S. Ambroise*, qui continua avec *Dom Jacques de Frische*. On a de lui deux volumes sous le titre d'*Apparatus ad Bibliothecam Patrum*, Paris in-folio, 1703 & 1715. Le premier volume est rare & le second peu commun. Cet ouvrage contient quantité de Dissertations, remplies de recherches curieuses & savantes, sur la vie, les écrits & les sentimens des Peres, dont il éclaircit un grand nombre de passages difficiles. La saine critique & la bonne Théologie dont cet ouvrage est rempli, ont fait regretter aux Savans le projet qu'il avoit formé d'une seconde édition de la Bibliothèque des Peres suivant son plan. Il a donné une édition du *Traité de Lactance de Mortuis Pesteurum*, avec une longue Préface dans laquelle il prétend prouver que ce *Traité* n'est point de Lactance; mais il a été solidement réfuté sur ce point dans le *Journal de la Haye*.

NUIT, & Déesse des ténébres, fille du Ciel & de la Terre, épousa l'Érebe, fleur de des enfers, dont elle eut beaucoup d'enfans. On la représente ordinairement avec des habits noirs parés d'étoiles.

NUMA POMPILIUS, fut élu par le Sénat pour succéder à *Romulus*, 714 ans avant J. C. C'étoit un homme d'environ 40 ans, plein de bonté & d'honneur. Retiré à la Campagne depuis long-temps, il ne s'occupoit que de l'étude des Loix & du culte des Dieux. Le mariage qu'il avoit fait avec *Tatia*, fille de ce *Tatius* qui partageoit le Royaume avec *Romulus*, n'avoit pu l'engager à quit-

ter la retraite, pour venir jouir des honneurs qui l'attendoient à Rome. Il fallut pour lui faire accepter le sceptre que ses proches & ses Compatriotes joignirent leurs instances à celles des Ambassadeurs Romains. *Numa* n'avoit point les qualités guerrières de son Prédécesseur; mais il fut un grand Roi par ses seules vertus politiques. Les Romains étoient naturellement féroces & indolens; il leur falloit un frein; *Numa* le leur donna, en leur inspirant l'amour pour les Loix & le respect pour les Dieux. Il s'étoit répandu une opinion qu'il avoit des entretiens secrets avec la Nymphé *Egeris*; il ne profita, pour faire croire au peuple qu'il ne faisoit rien que par les conseils de cette Nymphé. Le plus beau trait de la Politique de *Numa* est la distribution qu'il fit des Citoyens Romains par Arts & par Métiers. Jusqu'alors Rome avoit été comme partagée en deux factions; à cause de la distinction qui subsistoit toujours entre les Romains & les Sabins; par la nouvelle distribution chacun le trouvoit porté à oublier les anciennes partialités, pour ne plus songer qu'aux intérêts du corps où il étoit entré. Voilà un fait qui semble démentir ce que dit *Denys d'Halarnasse*, que *Romulus* n'avoit permis aux partisans des deux que la guerre & l'agriculture; à moins qu'on ne veuille supposer que *Numa*, dont les vues étoient bien différentes de celles de *Romulus*, permit à ses sujets ce que son Prédécesseur leur avoit défendu. Pour les attacher de plus en plus à la culture des Terres, il les distribua par Bourgades, leur donna des Inspecteurs & des Surveillans; il visitoit souvent lui-même les travaux de la Campagne, & élevoit aux Emplois ceux qu'il connoissoit laborieux, appliqués & industrieux. Il mourut 672 ans avant J. C. après un règne de 42 ans. Ce bon Roi emporta avec lui les regrets, mais non l'estime de ses sujets; mais encore de peuples voisins; ils s'empresèrent tous d'assister à ses funérailles; étope de triomphe qu'il avoit bien



ndrité, puisqu'il fit plus pour le bonheur des Romains, que *Romulus* pour leur grandeur. Parmi les établissemens que ce Prince fit pour la Religion, on peut remarquer, 1. Le Collège des *Pontifes*. Le premier d'entre eux étoit appelé le souverain Pontife. II. Celui des *Flamines*, ainsi nommés à cause du voile couleur de feu qu'ils portoient (*Flammæum*). III. Celui des *Vestales*, Vierges consacrées au culte de la Déesse *Vesta*. IV. Celui des *Prêtres Saliens*. V. Enfin celui des *Augures*. Plusieurs Auteurs ont cru que ce Prince étoit parvenu à reconnoître l'existence d'un seul vrai Dieu; qu'il en faisoit mention dans ses livres; & qu'il défendit de représenter la divinité sous aucune forme corporelle, & qu'en conséquence les Romains n'eurent, pendant plus d'un siècle & demi, aucune statue dans leurs temples.

**NUMENIUS**, Philophe grec du II<sup>e</sup> siècle, natif d'Apamée, Ville de Syrie, suivit les opinions de *Pythagore* & de *Platon*, qu'il tâchoit de concilier ensemble. Il prétendoit que *Platon* avoit tiré de *Moyse* ce qu'il dit de Dieu & de la Création du Monde. *Olympe* que *Platon*, disoit-il, *font Mythes* pleins d'athéisme? Il ne nous reste de *Namenius* que des fragmens que trouvent dans *Origene*, *Eusèbe*, &c. Ce Philophe étoit un modèle de sagesse.

**NUMERIEN**, (*Marcus-Aurelius-Numerianus*) Empereur Romain, fils de *Carus*, suivit son père en Orient, étant déjà César, & il lui succéda, avec son frère *Cari*, au mois de Janvier 284. Il fut tué par la perfidie d'*Arius Aper*, son beau-père, au mois de Septembre suivant. Cet Empereur possédoit toutes les qualités du cœur & de l'esprit. Les affaires de l'Etat étoient son unique occupation, & les Sciences son seul amusement. Il se faisoit aimer de ses sujets & admirer des Savans, qui l'ont fait passer pour le plus habile Poète de son temps. *Aper* poignarda *Numerien* dans la literie, qu'il fit refermer après. Il l'accompagna comme si le Prince étoit déjà vivant, dans l'espérance de

trouver une occasion favorable de se faire déclarer Empereur; mais la pauteur du cadavre le trahit, & il fut fûr le champ la peine de son crime.

**NUMERIUS**, Gouverneur de la Gaule Narbonnoise, ayant été accusé de Péculat, *Julien* examina publiquement l'affaire avec une sérieuse attention: le Gouverneur nieoit tous les faits qu'on lui objectoit; & on ne pouvoit les prouver. Alors *Delphides*, célèbre Avocat, qui plaidoit contre *Numerus*, s'étoit écrit avec véhémence: *Quel coupable ne passera pas pour innocent, s'il suffit de nier? Julien* lui fit sur le champ cette réponse si sage, loupée par plusieurs Historiens: *Et quel innocent ne passera pas pour coupable, s'il suffit d'accuser?*

**NUMITOR**, étoit fils de *Procas*, Roi d'Albe, & frère d'*Amulius Procas*, en mourant 795 ans avant J. C. le fit héritier de la Couronne, avec *Amulius*, à condition qu'ils régneroient tour-à-tour d'année en année; mais *Amulius* s'empara du Trône, & donna l'exclusion à *Numitor*, dont il fit mourir le fils, nommé *Lulus*. Il contraindit ensuite *Rhea Sylvia*, sa fille unique de *Numitor*, d'entrer parmi les *Vestales*. Mais cette Princesse, étant devenue mere malgré ces précautions, publia que c'étoit du Dieu *Mars*, accoucha de *Remus* & de *Romulus*, qui tuèrent *Amulius*, & rétablirent *Numitor* sur le Trône. 754 ans avant J. C.

**NUNDINA**, Déesse que les Romains invoquoient quand ils donnoient un nom à leurs enfans: ce qu'ils faisoient le neuvième jour après leur naissance.

**NUNEZ** ou **NONIUS**, (*Ferdinand*) Critique Espagnol, connu aussi sous le nom de *Pincianus*, parce qu'il étoit de *Pincia*, introduisit le premier en Espagne le goût de l'étude de la Langue Grecque. Ce Savant étoit modeste. Quoique fils de l'illustre Maison des *Guzmans*, il ne crut pas de déshonorer en professant les Belles-Lettres à *Alcala* & à *Salamanca*. On estime sur-tout ses *Commentaires* sur *Plin*, & *Pomponius*

*Mala* & sur *Séneque*. Il mourut en 1552, dans un âge très-avancé, emportant dans le tombeau des regrets aussi vifs que sincères.

**NUNEZ** ou **NONIUS**, (*Pierre*) Voyez **NONNIUS**.

**NUZZI**. Voyez **MARIO**.

**NYCTIMUS**, fils de *Lycan*. *Jupiter* l'épargna quand il foudroya ses freres avec son père. Ce fut de son temps qu'arriva le déluge de *Deucalion*.

**NYDER**, (*Jean*) pieux & savant Dominicain du XV<sup>e</sup> siècle, Professeur de Théologie à Paris, dont on a un *Traité* Afrérique, recherché pour sa rareté, imprimé vraisemblablement à Paris, sans nom de Ville & sans date, in-4°, sous ce titre: *Dispositorium moriendi*.

**NYMANNUS**, (*Grégoire*) Professeur d'Anatomie & de Botanique à *Witteberg*, sa Patrie, où il mourut en 1638, à 43 ans, est Auteur, I. D'un *Traité* latin de l'*Apoplexie*, estimé. II. D'une curieuse *Dissertation* sur la vie de *Fatus*.

**NYMPHES**, Déeses, filles de *Océan* & de *Thétis*, ou de *Neris* & de *Doris*; les unes appelées *Océanides* ou *Nérades*, demouroient dans la mer; les autres appelées *Nérades*, habitoient les fleuves, les fontaines & les rivières: celles des forêts se nommoient *Dryades*, & les *Hamadryades* n'avoient chacune qu'un seul arbre sous leur protection: les *Napés* régnoient dans les bocages & les prairies; & les *Oreades* sur les montagnes.

**NYXES**. Voyez **NIXES**.



**O** (*François d'*) Seigneur de *Frenes*, d'une famille illustre, s'acquit les grâces de *Henri III*, par toutes les hautes du plus vil Courtisan. Elevé par ce Prince à l'emploi important de Surintendant des Finances, l'engagea à acabler son peuple d'impôts: c'étoit tous les jours quelque nouvel Edit burfal; son luxe dévora pendant long-temps la subsistance du peuple. Après la mort de

*Henri III*, en 1589, il s'attacha à *Henri le Grand*. On dit qu'après la journée d'Ivry, *Biron* & lui empêchèrent ce Monarque d'aller à Paris pour des intérêts particuliers, auxquels ils sacrifierent l'intérêt général. Cette Ville ayant ouvert ses portes à *Henri IV*, il en donna le Gouvernement à d'O, qui mourut en 1594, ayant l'ame & le corps également gâtés de toutes sortes de vices. Le Roi fit consoler d'autant plus aisément de la perte, qu'on tre que le Surintendant vouloit le tenir en tutelle, il faisoit d'effroyables dissipations, & rien ne pouvoit suffire à la rapacité.

**OANNES**, **OANES** ou **OEN**, un des Dieux des Syriens. On le représentoit sous la figure d'un moine avec deux têtes, des mains & des pieds d'homme, le corps & une queue de poisson. On croyoit qu'il étoit sorti de la Mer Rouge, & qu'il avoit entégué aux hommes les arts, l'agriculture, les lois, &c.

**OATES**, (*Thomas*) Anglois, né vers 1619, fut d'abord Ministre de l'Eglise Anglicane, puis Jésuite, ensuite Renégat, & enfin Athée. Après avoir demeuré quelque temps en France, il retourna en Angleterre & s'y signala par des calomnies atroces. Il accusa juridiquement, en 1678, les Catholiques Anglois d'avoir conspiré contre la vie du Roi *Charles II*, & des Protestans Anglois, de concert avec le Pape, les Jésuites, les François & les Espagnols, pour établir par cet horrible attentat la Religion Catholique en Angleterre. Malgré l'absurdité de l'accusation, les preuves démonstratives de l'imposture, les variations des témoins; *Mylord Stafford*, d'autres prisonniers de mérite & quelques Jésuites furent mis à mort, comme convaincus de crime de haute-trahison, & l'on donna une pension au scélérat *Oates*. Mais sous le règne de *Jacques II*, *Oates* mérita sa réhabilitation, & *Oates* condamné comme parjure à une prison perpétuelle & à être fustigé par la main du Bourreau, quatre fois l'année, & mis ces jours-là au Pilori. Ce châtimnt fut exécuté